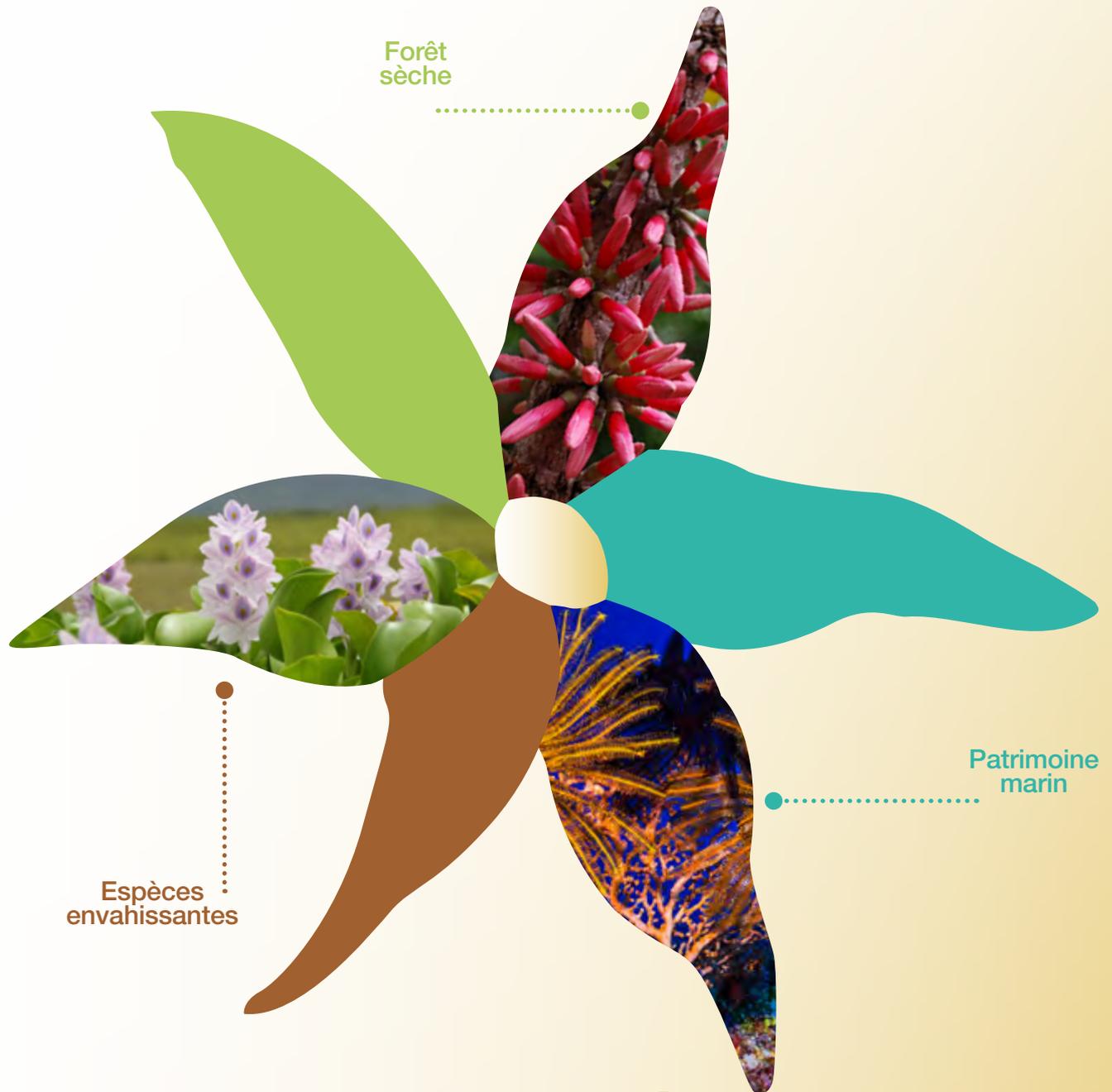




Conservatoire  
d'espaces naturels  
Nouvelle-Calédonie



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

# Liste des acronymes

ADECAL	Agence de développement économique de la Nouvelle-Calédonie	PEE	<b>Pôle Espèces Envahissantes</b>
AECOM	Bureau d'études et de conseil en ingénierie américain	PFS	<b>Pôle Forêt Sèche</b>
ACCAF	Association Communale de Chasse Agréée de Farino	PGF	Parc des Grandes Fougères
AP	Appel à Projet	PII	Pacific Invasive Initiative
ASBO	Association pour la Sauvegarde de la Biodiversité à Ouvéa	PILN	Pacific Invasive Learning Network
A2E	Aires Educatives Environnementales	PN	Province Nord
DASS	Direction des Affaires Sanitaires et Sociales	PNMC	Parc Naturel de la Mer de Corail
CA	Conseil d'Administration	PPM	<b>Pôle Patrimoine Marin</b>
CANC	Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie	PROE	Programme Régional Océanien pour l'Environnement
CCPNC	Confédération des pêcheurs de Nouvelle-Calédonie	PROTEGE	Programme Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes
CIE	Centre d'Initiation à l'Environnement	PS	Province Sud
COFIL	Comité de Pilotage	RCEA	Récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés
CPS	Communauté du Pacifique	REPRISE	Restauration d'Ecosystèmes pour la Prévention des Risques naturels et les Services Eco systémiques
CT	Comité Technique	RORC	Réseau d'Observation des Récifs Coralliens
DAFE	Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement	RR	Réaction Rapide
DEXEN	Cabinet de Développement et Expertise en Environnement	SAGE	Service Aménagement et Gestion de l'Eau
EDEC	Etablissement De l'Elevage de Cervidés de Nouvelle-Calédonie	SCO	Société Calédonienne d'Ornithologie
EEE	Espèce Exotique Envahissante	SS	Sauvetage des Espèces Végétales Endémiques
EIE	Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement	SIEC	Service Impact Environnemental et Conservation
FED	Fonds Européens pour le Développement	SIG	Système d'Information Géographique
FFCNC	Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie	SIVAP	Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire
FS	Forêt Sèche	SMGF	Syndicats Mixtes de Gestion Forestière
GBRF	Great Barrier Reef Foundation	SMRA	Service des Milieux et Ressources Aquatiques
GIE	Groupement d'Intérêt Economique	SNSM	Société Nationale de Sauvetage en Mer
GIP	Groupement d'Intérêt Public	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
GT	Groupe de Travail	UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie
IAC	Institut Agronomique Néo-Calédonien	UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ICRI	International Coral Reef Initiative	WIPSEA	Startup technologique dédiée à la préservation de la biodiversité et experte en analyse d'images par le Deep Learning.
IFAP	Institut de Formation à l'Administration Publique	ZCO	Zône Côtière Ouest
IFRECOR	Initiative Française pour les Récifs Coralliens		
IRD	Institut de Recherche pour le Développement		
KNS	Koniambo Nickel SAS		
LAGMR	Lycée Agricole et Général Michel Rocard		
MNH	Museum National d'Histoire Naturelle		
MTES	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire		
NC	Nouvelle-calédonie		
CEIL	Observatoire de l'Environnement		
OFB	Office Français de la Biodiversité		
PAD	Plan d'Actions Dugong		
PAS	Plan d'Actions Simplifiés		

# Sommaire

## FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET ACTIVITÉS TRANSVERSALES

1   Ressources humaines	<u>6</u>
2   Ressources budgétaires	<u>6</u>
3   Partenariats et activités réseaux	<u>6</u>
4   Communication du CEN	<u>8</u>

## FORÊT SÈCHE

1   Protection des sites prioritaires de forêt sèche	<u>11</u>
2   Restauration des forêts sèches	<u>13</u>
3   Planification et coordination de la gestion des sites prioritaires	<u>15</u>
4   Expertises	<u>17</u>
5   Édition, communication et sensibilisation	<u>17</u>

## PATRIMOINE MARIN

1   Stratégie, planification et coordination	<u>21</u>
2   Appui à la recherche de financement	<u>24</u>
3   Suivi de l'état de santé des récifs et des ressources exploitées	<u>25</u>
4   Mesures et luttés contre les menaces sur les récifs et écosystèmes associés et les espèces inféodées	<u>27</u>
5   Renforcement des compétences	<u>28</u>
6   Expertises et activités réseaux	<u>31</u>
7   Communication et sensibilisation	<u>32</u>

## ESPÈCES ENVAHISSANTES

1   Stratégie pays de lutte contre les EEE	<u>37</u>
2   Signalements et alertes (cellule de Veille)	<u>40</u>
3   Activités sur les « Ongulés envahissants »	<u>43</u>
4   Activités sur d'autres EEE	<u>46</u>
5   Formations	<u>48</u>
6   Expertises	<u>48</u>
7   Activités réseaux	<u>48</u>
8   Communication et sensibilisation	<u>49</u>

## ANNEXES

1   Tableau des effectifs du CEN	<u>52</u>
2   Organigramme du CEN	<u>54</u>
3   Membres du Conseil d'Administration	<u>55</u>
4   Membres du Conseil scientifique	<u>56</u>
5   Comptabilité analytique par pôle	<u>57</u>



# Fonctionnement général

## et activités transversales

### 2 Conseils d'administration ont été organisés en 2020 :

- le 21 février 2020 (Ouvéa)
- le 21 décembre 2020 (Poindimié)

Afin de valider les budgets, les plans d'actions et évoquer des sujets phares de l'année.

L'année 2020 a bien entendu été marquée par la crise sanitaire, et notamment la période de confinement instaurée en Nouvelle-Calédonie du 23/03/2020 au 17/04/2020 inclus, durant laquelle l'activité du CEN a cependant été maintenue. Une organisation a été

mise en place dès le 20/03/2020, et les agents ont en majorité tous assuré la continuité de leurs activités à temps plein par le biais du télétravail à domicile. Seules les actions de terrain n'ont pu être réalisées sur cette période.

### CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique du CEN s'est réuni le 13/03/2020, afin notamment de désigner ses nouveaux président (Gildas GATEBLE, IAC) et vice-président (Emmanuel TESSIER, IFREMER) et faire le point sur les dossiers en cours du CEN.

LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES TROIS PÔLES THÉMATIQUES DU CEN ET DES OPÉRATIONS TRANSVERSALES, LES QUESTIONS STRATÉGIQUES ET LA REPRÉSENTATION SONT ASSURÉES PAR L'ÉQUIPE DE DIRECTION, QUI ORGANISE ÉGALEMENT LA GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGÉTAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT. DES RÉUNIONS D'ÉQUIPE RÉGULIÈRES SONT DÉDIÉES AUX QUESTIONS TRANSVERSALES À L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU CEN. L'ÉQUIPE DE DIRECTION SE CHARGE DE LA PRÉPARATION ET L'ORGANISATION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION, EN LIEN AVEC LA PRÉSIDENTE.



1

**RESSOURCES HUMAINES**

• **ÉTAT DES EFFECTIFS**

L'état des effectifs du CEN en 2020 est présenté en **annexe 1**. L'année a été marquée par plusieurs mouvements de personnel :

- Mutation interne pour le poste d'**assistante de coordination du Pôle Patrimoine Marin** ;
- Recrutement d'une **assistante de coordination du Pôle Espèces Envahissantes** ;
- Recrutement d'une **technicienne pour les suivis de chantiers de restauration au Pôle Forêt Sèche** ;
- Recrutement d'une **technicienne en suivi environnemental PROTEGE** ;
- Recrutement d'une **assistante de coordination du Pôle Forêt Sèche** ;
- Recrutement de l'**animatrice territoriale PROTEGE** ;
- Recrutement de la **responsable SIG/assistante de projet PROTEGE** ;

• **ACCUEIL DES STAGIAIRES**

- Stage de césure, Ecole Normale Supérieure, Paris : Elaboration de plans de gestion des sites prioritaires de forêts sèches en Nouvelle-Calédonie.
- Stage de découverte Métiers, Lycée du Mont-Dore.

2

**RESSOURCES BUDGÉTAIRES**

La **comptabilité analytique** horaire couplée à la comptabilité analytique par action, permet d'apprécier précisément le coût de chaque objectif et de chaque action mis en œuvre par les agents des trois pôles. Les résultats de cette comptabilité analytique pour 2020 sont présentés en **annexe 5**.

3

**PARTENARIATS ET ACTIVITÉS RÉSEAUX**

• **ÉTUDE STRATÉGIQUE**

L'étude stratégique portant sur le devenir du CEN, initiée dès septembre 2019, s'est poursuivie tout au long de l'année 2020, mobilisant la direction et les coordinateurs de pôle, ainsi que les membres du CEN et les autres parties prenantes consultées.

- 4 réunions du Comité Technique de l'étude ont été organisées (03/03, 10/07, 27/10, 27/11).
- La **phase 1** (Diagnostic participatif : consultation directe des acteurs et questionnaire) a été validée en juin 2020. Elle a permis de soulever les points forts et des fragilités liés au fonctionnement actuel du CEN. Une synthèse du diagnostic a été éditée.
- En raison de la crise sanitaire, les ateliers participatifs initialement prévus en **phase 2** n'ont pu être organisés, et la consultation des parties prenantes a été réalisée par le biais de 3 types de questionnaires en ligne, publiés du 21/08 au 07/10. Un atelier de travail collectif réunissant les membres du CEN s'est ensuite tenu le 10/11, afin de dégager une préfiguration collective des scénarii potentiels d'évolution stratégique du CEN.
- La **phase 3** a été consacrée à la co-construction, hiérarchisation et validation d'un scénario consensuel.

• **PROROGATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE**

Suite à l'avis favorable des membres du CEN et du Conseil d'administration du 21/12/2020, l'avenant à la convention constitutive du CEN, prolongeant la durée du GIP jusqu'au 31 décembre 2022 sera signé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

• **PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS EXTÉRIEURS**

Date	Lieu	Objet	Agent
10-14 février 2020	Martinique	Assises EEE UICN <sup>(1)</sup>	PB

<sup>(1)</sup> Contribution CEN : Présentation de la stratégie EEE en Nouvelle-Calédonie.



• **PARTICIPATION LOCALE À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL**

De par son caractère multi partenarial, son champ d'action géographique à l'échelle du pays et son champ d'action thématique, le CEN est fréquemment, et de plus en plus, sollicité pour participer à des réunions de diverses instances et, plus ou moins directement, relatives à ses domaines d'intervention.

• **PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS GRAND PUBLIC**

Les agents du CEN ont été amenés à participer à divers évènements grand public.

• **SOLLICITATION ET CONTRIBUTIONS DIVERSES**

Identifié d'une part comme la seule structure locale en charge de la coordination de certaines thématiques environnementales en Nouvelle-Calédonie, et d'autre part comme point focal local, régional ou national pour ces mêmes thématiques, le CEN est fréquemment sollicité « au fil de l'eau » et hors programmation initiale, tout au long de l'année, pour des avis, expertises, relectures de documents, participation à des réunions ou ateliers, transmissions d'informations, sur des sujets en lien plus ou moins directement avec ses champs actuels de compétence. Ces sollicitations, auxquelles s'efforce de répondre l'équipe dans la mesure du possible, participent de manière non négligeable à l'augmentation de sa charge de travail.



**FOCUS SUR LA FÊTE DE LA SCIENCE**

Cette année encore, le CEN a contribué à la Fête de la Science en organisant sur son site de Foué une journée de découverte de ses activités le 12/11/2020. Trois classes (5<sup>ème</sup> du collège de Koné, Ecodélégués du collège de Paimboué, Terminale S du Lycée Michel Rocard) ont ainsi été accueillies et ont bénéficié d'animations autour des thématiques gérées par le CEN.

**FOCUS SUR LA 10<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE DU PACIFIQUE INSULAIRE SUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DES AIRES PROTÉGÉES**

Le CEN a participé à la journée « Conservation en action » organisée en amont de la conférence le 11/10/2020 au Centre Tjibaou, par le biais :

- De son stand et ses animations pédagogiques ;
- D'une intervention dans le cadre la table ronde « La conservation de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie : réalités et nouveaux défis » ;
- Du tournage de 2 capsules vidéos sur les thèmes de la forêt sèche et des espèces exotiques envahissantes, mises en ligne sur la page Facebook officielle de la conférence.

Lors de la conférence (24-27/11/2020), une intervention de l'animatrice EEE PROTEGE a porté sur les techniques de lutte contre le cochon feral.



Journée conservation en action, Centre Culturel Tjibaou, Octobre 2020

4

## COMMUNICATION DU CEN

La présence d'une chargée de communication au sein du CEN (depuis septembre 2019) a permis de poursuivre, tout au long de l'année 2020, le déploiement d'actions de communication et renforcer la visibilité du CEN, d'apporter un appui à l'équipe sur les actions de communication des projets dans chaque pôle, de venir en soutien dans l'organisation des événementiels (Fête de la Science, Journée Conservation en action, etc.), de coordonner l'édition du rapport d'activité et des lettres d'information ainsi que tout autre support de communication général du CEN.

### PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE MICHEL ROCARD

Sollicité par la DAFE, le CEN a accepté de devenir, à compter de 2016, membre du conseil d'administration du Lycée Agricole et Général Michel Rocard à titre de personnalité qualifiée, avec voix délibérative. Outre ce mandat officiel, le CEN a développé des partenariats techniques avec l'établissement, détaillés dans les chapitres des Pôles Forêt Sèche et Espèces Envahissantes. Une convention globalisée reprenant l'ensemble des éléments de collaboration entre les deux structures a été signée en juillet 2020. Le CEN est également intervenu lors d'un forum pédagogique organisé par l'établissement pour des classes de Seconde.

### PARTENARIAT AVEC LE MNHN – LA PLANÈTE REVISITÉE NC

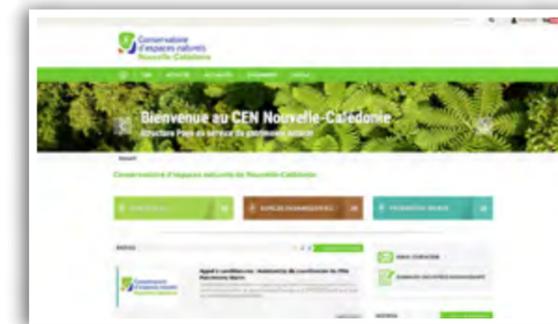
Compte tenu de la crise sanitaire, un seul module « escargots terrestres » a pu se dérouler en Nouvelle-Calédonie en février-mars 2020.

### OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB)

Le CEN, identifié comme membre du comité local de l'appel à projet MobBiodiv' 2020, a participé au jury des deux sessions de cet AP en 2020 (juillet et octobre).

### • SITE INTERNET

Depuis la mise en ligne en décembre 2015 du site internet du CEN, celui-ci est actualisé régulièrement par la chargée de communication : publication de brèves, mise à jour de l'agenda, mise en ligne de documents et de vidéos (via la chaîne YouTube dédiée). Il a également fait l'objet d'une maintenance corrective et évolutive tout au long de l'année afin d'en améliorer notamment son ergonomie et ses fonctionnalités.



### • PAGE FACEBOOK

Initialement créée mi 2018 en vue de communiquer sur l'anniversaire des 10 ans d'inscription du bien calédonien sur la Liste du patrimoine mondial, avec les événements associés, la page Facebook du CEN se fait le relais de la communication autour de l'ensemble des activités du CEN, en complément du site internet.



### • STAND CEN

Le stand du CEN continue à s'étoffer au niveau de ses outils de sensibilisation et de communication, avec notamment en 2020 l'intégration des outils développés dans le cadre des suivis des zones patrimoine mondial (voir chapitre **Pôle Patrimoine Marin**).



### • ÉDITION GRAND PUBLIC DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Une version grand public du rapport d'activité 2019 a été éditée, disponible en version papier (50 exemplaires) et en version pdf téléchargeable sur le site du CEN.

### • FICHE IDENTITÉ CEN

Une fiche d'identité du CEN, en format A4 recto-verso a été éditée, mettant en exergue les principales activités du CEN et les chiffres clefs de 2019. Réalisée en interne, elle est destinée à être actualisée annuellement.



### • LETTRE D'INFORMATION

Deux numéros de la lettre d'information du CEN « Espace Nature » sont parus en 2020 (mars et septembre), disponibles en version papier (500 exemplaires), en version pdf téléchargeable sur le site du CEN, et en version html envoyée par mail aux abonnés.

# Pôle Forêt Sèche

## Comité technique et groupes de travail animés en 2020

Le comité technique forêt sèche s'est réuni le 25 juin 2020 et le 23 octobre 2020 afin d'assurer le suivi des opérations mises en place par le PFS et d'élaborer un plan d'actions pour 2021. Le comité technique a souhaité poursuivre des réflexions thématiques par le biais des groupes de travail (GT) suivants :

- GT pour le suivi scientifique des forêts sèches (19 mai 2020).
- GT pour le transfert des opérations et la gestion des sites prioritaires (23 janvier 2020 et 31 janvier 2020).

### Objectifs pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie

- Protéger et étendre les sites représentatifs des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie pour permettre la conservation des habitats et des espèces, et intervenir pour réduire les menaces sur d'autres forêts sèches.
- Doubler le rythme de protection physique des sites de forêt sèche, en passant de 300 ha à 600 ha, voire 700 ha de forêt sèche clôturés.
- Multiplier par 10 les surfaces reboisées, afin de parvenir à 200 ha d'ici 2023, tout en baissant les coûts unitaires de plantation.



Site de restauration écologique par diversification sous-couvert mis en défens sur la presqu'île de Pindai.

1

### PROTECTION DES SITES PRIORITAIRES DE FORÊT SÈCHE

En 2020, le site protégé de Malhec (commune de Poum) a fait l'objet d'opérations de maintenance et de renforcement de clôture afin d'assurer une plus grande protection face aux ongulés (cerfs et cochons). D'autres opérations d'entretien ont également été menées par les gestionnaires de sites (parcelle ex-nihilo à Pindai, clôture de la forêt sèche du littoral sur le domaine de Déva, clôture du conservatoire de Tiéa).

Le PFS a assuré des missions ponctuelles de surveillance et d'état des lieux des mises en défens sur les sites

de Beupré, de la Pointe Maa, de Tiéa, de Malhec et sur la parcelle ex-nihilo de Pindai.

Suite à l'identification, en 2018, de sites à fort enjeu de conservation et de restauration écologique dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion des sites prioritaires de forêt sèche, le PFS et la province Nord ont mis en défens un nouveau site d'environ 200 ha qui permet de protéger 9 fragments de forêt sèche dont certains parmi les plus anciens de la presqu'île de Pindai.

EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS (CF. ENCADRÉ) POUR LA CONSERVATION DES FORÊTS SÈCHES EN NOUVELLE-CALÉDONIE, LE PÔLE FORÊT SÈCHE (PFS) A ENGAGÉ DANS LE CADRE DE SON PLAN D'ACTION 2020 LES OPÉRATIONS PRÉSENTÉES CI-APRÈS.



Nouvelle protection anti-cervidés autour des forêts sèches de la presqu'île de Pindai.

2

RESTAURATION DES FORÊTS SÈCHES

• PLANTATIONS D'ESPÈCES DE FORÊT SÈCHE ORGANISÉES EN 2020

Le CEN a finalisé en 2020 une première opération de diversification sous-couvert arboré permettant d'enrichir 5 ha de forêt dégradée (fourrés à gaiacs) grâce à l'apport de 5 000 nouveaux plants de 17 espèces différentes dont 3 espèces rares et menacées.

Cette nouvelle plantation va permettre de compléter les référentiels techniques de restauration écologique des forêts sèches qui seront déployés au sein de la nouvelle mise en défens et qui feront l'objet d'une valorisation par le biais d'une prochaine mise à jour du vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches.



Espèce de forêt sèche plantée sous-couvert arboré en 2020 (parcelle ex-nihilo)

Ce nouveau site protégé permettra d'initier des opérations de restauration écologique d'envergure sur les formations forestières dégradées à proximité tout en capitalisant des référentiels technico-économiques, nécessaires pour la restauration des forêts sèches à l'échelle pays.



Les deux principaux faciès de végétation du nouveau site de restauration écologique : un noyau de forêt sèche diversifié (à gauche), une formation forestière dégradée constituée de gaiacs (à droite)

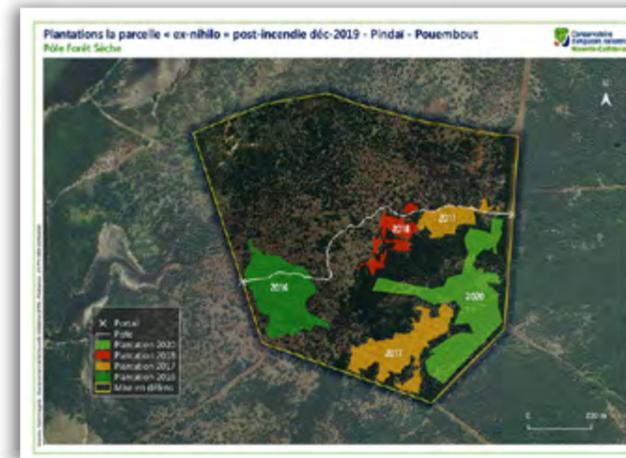
A plus long terme, l'objectif de cette opération consiste à renforcer la résilience des forêts sèches de la presqu'île de Pindai tout en améliorant la connectivité des forêts sèches à l'échelle paysage au sein de l'ensemble forestier Pindai-Nékoro.



Renforcement de la connectivité des forêts sèches au sein de l'ensemble forestier Pindai-Nékoro



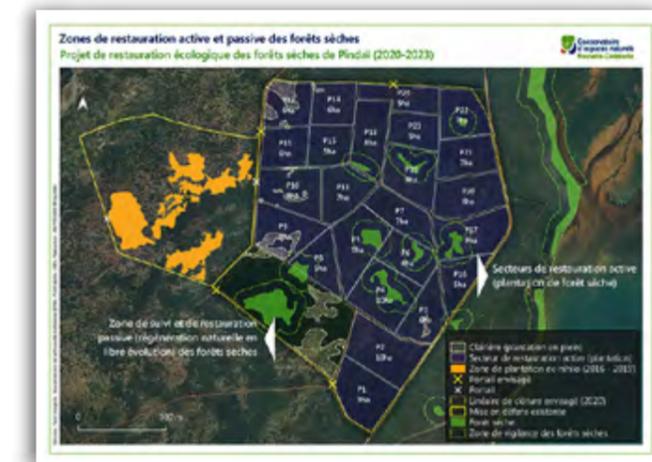
Pose de la protection anti-cerfs autour des forêts sèches de la presqu'île de Pindai



Zonage des plantations réalisées par le PFS de 2016 à 2020 (parcelle ex-nihilo)

• CADRAGE DE PLANTATIONS DE FORÊT SÈCHE POUR LA SAISON DE PLANTATION DE 2021

Le PFS a réalisé le cadrage technique et la planification d'une nouvelle opération de diversification sous-couvert dans le cadre de la programmation pluriannuelle de plantation au sein du nouveau site protégé au centre de la presqu'île de Pindai. Cette plantation avec l'apport de 5 000 plants sur une surface de 5 ha permettra d'initier la restauration écologique des forêts dégradées en vue de renforcer la résilience des forêts sèches de ce site. Compte tenu du contexte budgétaire contraint, la maîtrise d'ouvrage de plantation par le PFS n'est pas envisagée



Zonage du programme pluriannuel de plantation (Presqu'île de Pindai)

pour les saisons de plantation 2022-2023 hormis grâce à de potentiels appuis financiers extérieurs. Le PFS a d'ores et déjà prévu de répondre à des appels à projets en 2021 en vue du financement de nouvelles plantations en complément d'éventuelles opérations assurées par les collectivités gestionnaires pour contribuer à l'objectif de restauration des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie définis en 2012.



Population d'*Opuntia stricta* inventoriée en vue du cadrage d'une opération de restauration écologique (Pointe Maa).

Par ailleurs, le PFS conformément au plan de gestion simplifié du site de Pointe Maa (Païta), a réalisé le cadrage technique et la planification de l'extension de ce site de restauration écologique des forêts sèches en vue de la maîtrise d'ouvrage de l'opération par le gestionnaire du site. Cette opération, dont le plan de financement reste à finaliser, permettrait d'étendre de 3 ha la zone de restauration en renforçant les lisières forestières existantes.

Elle permettra également de poursuivre la lutte engagée contre certaines espèces exotiques végétales envahissantes dont les différentes populations ont été identifiées sur le terrain dans le cadre d'un inventaire ciblé sur les principales espèces exotiques végétales envahissantes de Nouvelle-Calédonie. Cet inventaire a été coordonné par le PFS, au premier trimestre 2020, avec l'appui d'un bureau d'étude.



Suivis des plantations du site de restauration écologique (Presqu'île de Pindai)

• **SUIVI DES ACTIONS DE RESTAURATION, CAPITALISATION ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES**

Sur les parcelles plantées à Pindai de 2016 à 2020 le CEN a mis en place un dispositif de suivi en collaboration avec l'entreprise en charge du chantier de restauration. Ce dispositif permet de suivre la survie des plants mis en terre et la croissance d'un échantillon d'individus. Parallèlement, un suivi météorologique localisé est en cours. A ce stade, les analyses des résultats ne permettent pas d'obtenir des tendances significatives sur les espèces cadres de la restauration écologique des forêts sèches compte tenu du peu de recul dont bénéficie le PFS sur les plantations de la parcelle « ex-nihilo » de Pindai. Les taux de survie sont variables (de 20% à 93%) d'une année sur l'autre en fonction des conditions environnementales, des espèces, des protocoles techniques utilisés et des conséquences de l'incendie survenu en décembre 2019 qui a impacté 45 % de la parcelle de restauration écologique et 1/3 des plantations. Des analyses complémentaires (croissance et survie des plants) seront réalisées en 2021 en vue de renforcer les référentiels techniques concernant les essais de diversification sous-couvert arboré.

La capitalisation des données de plantation de forêt sèche à l'échelle pays lancée à l'occasion de l'édition du Vade-mecum de la restauration des forêts sèches en 2018 se poursuit et un nouvel appel au sein du réseau d'acteurs de la restauration écologique de Nouvelle-Calédonie a été diffusé en fin de saison de plantation via un formulaire standard de données.



Plantation participative pour la restauration des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie (Domaine de Déva)



Cette capitalisation de données permet de renseigner un indicateur d'évolution des surfaces de forêt sèche reboisée en Nouvelle-Calédonie conformément aux objectifs fixés dans la stratégie de conservation des forêts sèches.

3

**PLANIFICATION ET COORDINATION DE LA GESTION DES SITES PRIORITAIRES**

• **COORDINATION DES INTERVENTIONS ET MUTUALISATION DES MOYENS**

En 2020, grâce à l'appui d'une étudiante de l'Ecole Normale Supérieure de Paris accueillie en stage au CEN, le PFS a finalisé l'élaboration de trois plans de gestion supplémentaires pour les sites de Nékoro, Malhec et Porwi. Il s'est également attaché à coordonner la gestion des neuf sites prioritaires de forêt sèche qui bénéficient d'un plan de gestion simplifié validé par le Comité Technique Forêt Sèche en vue d'améliorer la synergie des actions et des moyens techniques pour la gestion de ces sites. Ce travail de coordination a nécessité l'organisation de plusieurs rencontres sur le terrain entre le PFS et les services techniques des provinces, afin de procéder au transfert effectif de certaines opérations de gestion des sites prioritaires (surveillance, maîtrise d'œuvre des opérations d'entretien des clôtures et de suivis scientifiques).

A l'issue de cette nouvelle étape de planification de la gestion, l'état des lieux des moyens disponibles au sein des collectivités gestionnaires et du CEN effectué en 2020 ne permet pas d'envisager à court terme la gestion coordonnée d'autres sites prioritaires pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie.

• **DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES ET OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION**

Le PFS et le groupe de travail cartographie ont poursuivi leurs travaux concernant la diffusion de l'information géographique ayant trait aux forêts sèches.

Le groupe de travail a validé la diffusion d'une mise à jour de la cartographie des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie accessible sur la plateforme d'information géographique du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (<https://cen-foret-seche.georep.nc>).

Une couche géographique ciblant notamment les sites protégés et/ou en cours de restauration écologique constituant des sites prioritaires de forêt sèche pour la prévention et la lutte contre les incendies a également été produite et validée par les collectivités gestionnaires. Ces informations géographiques ont été produites en vue de faciliter les opérations des centres de secours communaux et de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques.



Forêt sèche de Nékoro : site prioritaire bénéficiant d'un plan de gestion depuis mars 2020



Par ailleurs, grâce à l'appui de la Direction des Technologies et des Services de l'information du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le PFS a développé un **tableau de bord numérique** faisant état de l'évolution de certains indicateurs de suivis de la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie. Cette interface visuelle représente aujourd'hui le seul outil numérique de synthèse des chiffres clés sur cet écosystème patrimonial et sur les actions de protection et de restauration déployées à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie pour sa conservation. Il est construit autour de 6 thèmes : la protection, la gestion, la restauration active, les menaces, le suivi et la sensibilisation. Il constitue un véritable outil de suivi et d'aide à la décision couvrant toutes les échelles géographiques.

La mise en ligne de cet outil numérique a été l'occasion pour le PFS de renforcer son système d'information géographique en capitalisant et en organisant plusieurs bases de données (gestion-protection, opération de restauration...) qui serviront à coordonner plus efficacement la gestion des sites prioritaires et les efforts de protection et de restauration écologique à l'échelle pays.

#### • APPUI DE LA RECHERCHE À LA GESTION DES SITES (RÉSEAU DE SUIVI DES FORÊTS SÈCHES)

Dans la continuité des études sur l'évolution floristique et structurelle des forêts sèches de Beaupré et Nékoro réalisée en 2018, le CEN et ses membres gestionnaires et scientifiques se sont intéressés cette année aux deux plus grandes forêts sèches du pays sur foncier public : le domaine de Deva et la presqu'île de Pindai.



Relecture des transects de suivi des forêts sèches du Domaine de Deva (Bourail).



Interface de diffusion des indicateurs de la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie et informations géographiques associées

Les résultats obtenus concernant l'évolution des différentes strates de végétation dans les sites suivis du Domaine de Deva (Marais Fournier ; Pic Néné au sein desquels l'impact des ongulés est réduit et Pic Déva site non mis en défens) ont été présentés en mai 2020 aux membres du groupe de travail. Suite à cette étude, les principales tendances qui se dessinent sont, pour le site protégé du Pic Néné, une évolution positive de la structuration du couvert forestier tendant vers une amélioration de la fermeture du milieu avec une nette augmentation du nombre d'espèces et des arbres mesurés. Pour le site non protégé du Pic Déva, l'évolution est plutôt négative avec une régression de la structuration du couvert forestier, une diminution de la fermeture du milieu par la strate arborescente et un non renouvellement des populations d'espèces végétales de forêt sèche.

L'état initial des forêts sèches protégées et non protégées de la presqu'île de Pindai, nouveau site intégrant le réseau de suivi des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie, a également été présenté aux membres du groupe de travail en mai 2020.

Les forêts sèches de la presqu'île de Pindai suivies dans le cadre de cet état initial bénéficient d'une forte proportion d'espèces endémiques et autochtones avec des indices de diversité élevés pour les « noyaux forestiers » notamment au sein des forêts sèches de la baie des sapins pour lesquelles des marqueurs de dégradation importants ont toutefois été recensés. Les fragments forestiers du centre de la presqu'île (mis en défens en 2020) bénéficient d'indices de structure indiquant des « noyaux forestiers » anciens mieux conservés malgré leurs surfaces réduites. Les données récoltées par le biais de cet état initial permettront d'évaluer les efforts de restauration écologique des forêts sèches entrepris sur ce site lors d'une prochaine relecture des transects de suivis des forêts sèches d'ici une dizaine d'années.



Etat initial des forêts sèches de la presqu'île de Pindai.

D'autres opérations de suivis des forêts sèches sont planifiées, sous réserve de la disponibilité des moyens financiers, en août 2021 dans la forêt sèche du site de Malhec (commune de Poum).

Le groupe de travail a souhaité orienter les travaux de réflexions du groupe de travail suivi des forêts sèches vers la définition de nouvelles méthodes de restauration des forêts sèches à tester sur le terrain, et vers l'acquisition de connaissances techniques et scientifiques préalables au développement de ces tests. La capitalisation de données sur les graines des espèces de forêt sèche est en cours et des recherches de financements complémentaires sont envisagées dans les mois à venir dans le cadre d'appel à projet en vue du déploiement d'essai de semis direct sur le terrain dans des parcelles pilotes dans le cadre des plans d'actions forêt sèche 2022-2023.

4

#### EXPERTISES

Des conseils en termes de restauration écologique des forêts sèches (protocole, choix d'espèces adaptées...) ont été diffusés auprès de gestionnaires, d'entreprises, d'associations et de propriétaires privés.

Le PFS a mis à disposition des bureaux d'étude en charge d'études d'impacts, un ensemble de données ayant trait aux forêts sèches. Des réflexions sont par ailleurs en cours pour que les collectivités gestionnaires bénéficient d'un appui technique du PFS dans le cadre de la définition et de la mise en place de mesures de compensation des impacts environnementaux venant en complément d'opérations de restauration écologique des forêts sèches en cours de déploiement.

5

#### ÉDITION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Le partenariat annuel entre le CEN et le CIE a été reconduit en 2020 et a permis de mettre en œuvre un programme d'animations visant les scolaires. Une trentaine d'animations en salle et sur le terrain, ont été organisées sur la thématique forêt sèche. Ces interventions ont permis de sensibiliser plus de 566 personnes aux enjeux de conservation de la forêt sèche en Nouvelle-Calédonie. Elles ont également permis de soutenir ponctuellement des projets spécifiques développés par les membres du CEN (Projet A2E porté par la province Sud, projet SEVE porté par le WWF).

Par ailleurs, l'équipe du PFS a accueilli ponctuellement des classes au sein des locaux du CEN et a participé à l'animation du stand d'information et de sensibilisation du CEN lors d'événements organisés par ces partenaires : Journée citoyenne (25/08/2020) et Journée « open science » (07/10/2020) au collège de Paiamboué Journée conservation en action (11/10/2020) au centre Tjibaou, Fête de la Science (12/11/2020) au CEN à Koné, Fête communale de Koné (21/11/2020) sur le thème de l'environnement.



Animation forêt sèche lors de la fête de la science organisée au CEN.



Visite d'un site de restauration des forêts sèches dans le cadre de la Journée internationale des forêts.

A l'occasion de la journée internationale des forêts, le PFS a également accueilli des élèves du Lycée agricole et général Michel Rocard au sein de la parcelle de restauration des forêts sèches de la presqu'île de Pindai afin de faire découvrir les protocoles techniques et scientifiques qui y sont déployés au profit de la conservation de cet écosystème patrimonial.

En 2020, par le biais du site internet ([www.cen.nc](http://www.cen.nc)), des **lettres d'information** du CEN et des **réseaux sociaux**, le PFS s'est attaché à rendre visible le déroulé du plan d'action forêt sèche de l'année en cours en mettant en avant les actions menées.

Le PFS a ainsi publié **7** brèves et mis en ligne 7 articles de presse concernant la thématique forêt sèche. Une **soixantaine** de documents (ouvrages, outils de sensibilisation, outils pédagogiques interactifs, **documents** techniques) sont également disponibles en ligne dans une rubrique dédiée.

La mise en ligne du **tableau de bord** numérique des forêts sèches sur le portail de l'information géographique de la Nouvelle-Calédonie ([Géorep.nc](http://Géorep.nc)) permet également d'étoffer la diffusion des informations concernant les actions de conservation entreprises dans le cadre de la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.

Dans le cadre de l'opération de protection des forêts sèches de la presqu'île de Pindai, des **panneaux d'information** et de sensibilisation ont été édités et installés autour du site afin d'expliquer aux usagers l'intérêt d'une telle protection. Les enjeux de restauration écologique des forêts et de conservation de la flore endémique du site y sont également mis en avant.



Panneaux d'information installés à proximité du site de protection et de restauration des forêts sèches au centre de la presqu'île de Pindai.

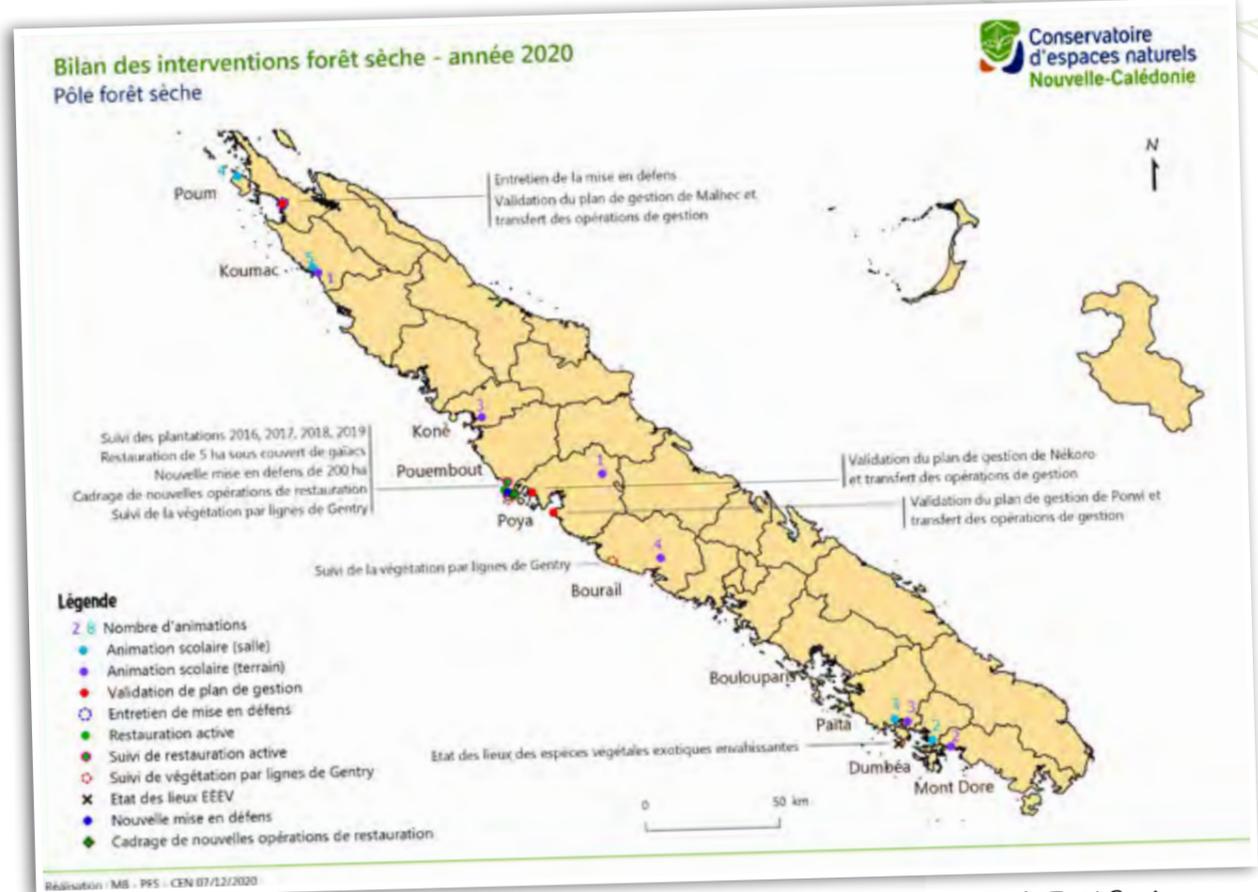
Le PFS a souhaité mettre en avant dans les médias néo-calédoniens quelques projets phares portés par le PFS en 2020 en diffusant plusieurs communiqués et dossiers de presse en particulier pour la journée internationale des forêts, le lancement et la finalisation de la nouvelle opération de mise en défens des forêts sèches de la presqu'île de Pindai. Le PFS a participé au **Ciné-débat** de l'UNC (28/05/2020) en collaboration avec Caledonia TV dans le cadre de l'émission « empreinte » sur la thématique des « Hot Spot de biodiversité ». Une capsule vidéo a été réalisée lors de la journée conservation en action organisée au centre Tjibaou dans le cadre de la 10ème conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et des aires protégées afin de présenter les solutions déployées en Nouvelle-Calédonie pour la conservation des forêts sèches depuis une vingtaine d'année.

Les actions du PFS ont également été mises en avant lors d'un atelier technique sur la gestion intégrée des ressources forestières et l'agroforesterie organisé dans le cadre du projet PROTEGE coordonné par la CPS (9-13/03/2020).

Par ailleurs, le PFS a poursuivi la diffusion des ouvrages dédiés aux forêts sèches (Guides de la faune et de la flore) dans les centres de documentation scolaires, médiathèques publiques et via le réseau des librairies de Nouvelle-Calédonie.



Ouvrages dédiés aux forêts sèches de Nouvelle-Calédonie



Aperçu des interventions du Pôle Forêt Sèche en 2020

# Pôle Patrimoine Marin

## 10 comités techniques et groupes de travail ont été animés en 2020 :

- Le comité technique Patrimoine Mondial (16 juillet et 27 octobre 2020), afin d'assurer le suivi des actions mises en place et d'élaborer un plan d'actions pour 2021.
- Un groupe de travail Patrimoine Mondial, visant à échanger entre gestionnaires sur la gestion participative (22 octobre 2020).
- Un comité de pilotage de l'Initiative Récifs Résilients (11 mai 2020).
- Deux ateliers visant le renforcement des compétences des gestionnaires en matière de résilience et de prise en considération des changements climatiques (30 janvier, 09 et 10 novembre).
- Le comité technique IFRECOR (30 juillet 2020), afin d'assurer le bilan des actions mises en place, de positionner les futurs crédits et d'organiser l'élaboration du prochain plan quinquennal 2021-2025.
- Deux comités de suivi du projet « Usage - pêche non professionnelle rurale », dans le cadre de l'IFRECOR (07 mai et 03 décembre 2020).

1

## STRATÉGIE, PLANIFICATION ET COORDINATION

### • STRATÉGIE « RÉCIFS RÉSILIENTS »

L'Initiative Récifs Résilients est officiellement opérationnelle depuis novembre 2019 avec l'arrivée du chef de projet.

Les premières semaines de l'année 2020 ont permis à ce dernier de s'approprier le contexte calédonien ainsi que toutes les facettes de l'Initiative (concepts clés de l'initiative, relation avec le bailleur et les partenaires techniques, livrables attendus, liens avec les autres sites engagés dans l'initiative). Pour ce faire, il a pu compter sur la présence pendant 5 jours, du 27 au 31 janvier, de la Fondation de Grande Barrière de Corail Australienne (GBRF), le bailleur, et du principal partenaire technique AECOM.

Durant cette semaine, une journée (le jeudi 30 janvier) a été consacrée à un atelier de lancement, principalement au bénéfice des gestionnaires avec pour objectifs de :

- Renforcer la compréhension de l'Initiative Récifs Résilients ;
- Elargir la vision autour des chocs et stress qui peuvent influencer le site de la Nouvelle-Calédonie ;
- Identifier ce que pourrait être la plus-value de ce projet pour les gestionnaires.

EN VUE D'ACCOMPAGNER LA GESTION DES LAGONS, RÉCIFS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS, LE PÔLE PATRIMOINE MARIN (PPM), DÉPLOIE SES ACTIONS AUTOUR DE TROIS VOILETS :

- LE PATRIMOINE MONDIAL (PM) DONT L'INITIATIVE RÉCIFS RÉSILIENTS (RR)
- L'IFRECOR NOUVELLE-CALÉDONIE
- LE PLAN D' ACTIONS DUGONG (PAD)

LES OPÉRATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION 2020.

Par la suite, un comité de pilotage a été mis en place. Il est composé de membres du CA du CEN : élus du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la province Nord, de la province Sud, de la province des Iles Loyauté, d'un représentant du Haut-commissaire de la république et de la directrice du CEN. Il s'est réuni le 11 mai afin que lui soient présentés en détail les objectifs de l'Initiative, la démarche de consultation et les premiers gains possibles identifiés par leurs services techniques (cf. parties : **Atelier pour la gestion des eaux douces et des bassins versants** et **Des partenariats publics/privés pour diversifier le financement d'actions de protection et de conservation des RCEA**). La composition pourra évoluer et accueillir de nouveaux membres lors de la phase de mise en œuvre des actions et en fonction des partenariats créés.

Une importante partie de l'année a été dédiée à l'évaluation de la résilience menée en parallèle i) sur une analyse académique et multidimensionnelle des données existantes sur les aspects écosystémiques, socio-économiques, socio-culturels et de gouvernance de la gestion du bien inscrit et sur ii) des consultations menées auprès de différentes parties prenantes de la gestion du bien inscrit, afin de recueillir leur perception en matière de vulnérabilité et de résilience des RCEA. Cette double approche a permis d'identifier les forces et faiblesses des six zones du bien en série et de proposer une liste des principaux enjeux de résilience des RCEA sur ces six zones.

Sur la base de ce travail, les collectivités gestionnaires ont ensuite été interrogées pour exprimer leurs priorités, identifier les actions qui pourront être incluses dans la stratégie et recevoir le soutien financier et technique de GBRF et des partenaires de l'Initiative.

Cette stratégie a également été pensée pour s'inscrire au mieux au sein du pôle et des documents de planification, programmation déjà existants (cf. paragraphe sur le cadre stratégique des RCEA).



#### • BILAN DE LA PHASE 4 DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL LOCAL IFRECOR (2016 - 2020)

Les plans d'actions nationaux et locaux de l'IFRECOR sont élaborés selon un cycle de 5 ans. Ainsi en 2020, la phase 4, 2016-2020, est arrivée à son terme. En lien avec le secrétariat national de l'IFRECOR et le Comité Technique local en NC, le CEN a travaillé à élaborer le bilan des actions de cette phase.

Le pôle a saisi cette opportunité pour s'essayer à l'exercice de compilation, non seulement des actions réalisées sur financement IFRECOR mais plus largement de toutes les actions et programmes ayant contribué à la protection et conservation des récifs et écosystèmes associés. L'exercice s'est montré particulièrement complexe et a révélé une quantité très importante d'actions réalisées à la fois par les institutions et collectivités gestionnaires, mais aussi par les associations ou par les organismes de recherche. Si cette compilation reste non exhaustive, elle a le mérite de donner une meilleure visibilité à l'ensemble des acteurs sur la quantité de travail effectué, de les valoriser mais aussi d'évaluer où ont été investis les efforts de gestion. Ce bilan sera présenté aux membres du CT IFRECOR début 2021.



#### • ELABORATION D'UN CADRE STRATÉGIQUE DES RCEA ET PRÉPARATION DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL LOCAL IFRECOR PHASE 5 (2021 - 2025)

L'année 2020 a également été marquée par le besoin d'élaborer le plan d'action local IFRECOR phase 5, par l'élaboration de la **Stratégie « Récifs Résilients »** et par la volonté grandissante de l'équipe de lier et d'optimiser les thématiques à sa charge. C'est ainsi que les réflexions ont mené le pôle à créer un cadre stratégique commun sur les RCEA.

Cet outil qui a été présenté au sein du CT patrimoine mondial (et soumis aux membres IFRECOR), vise à :

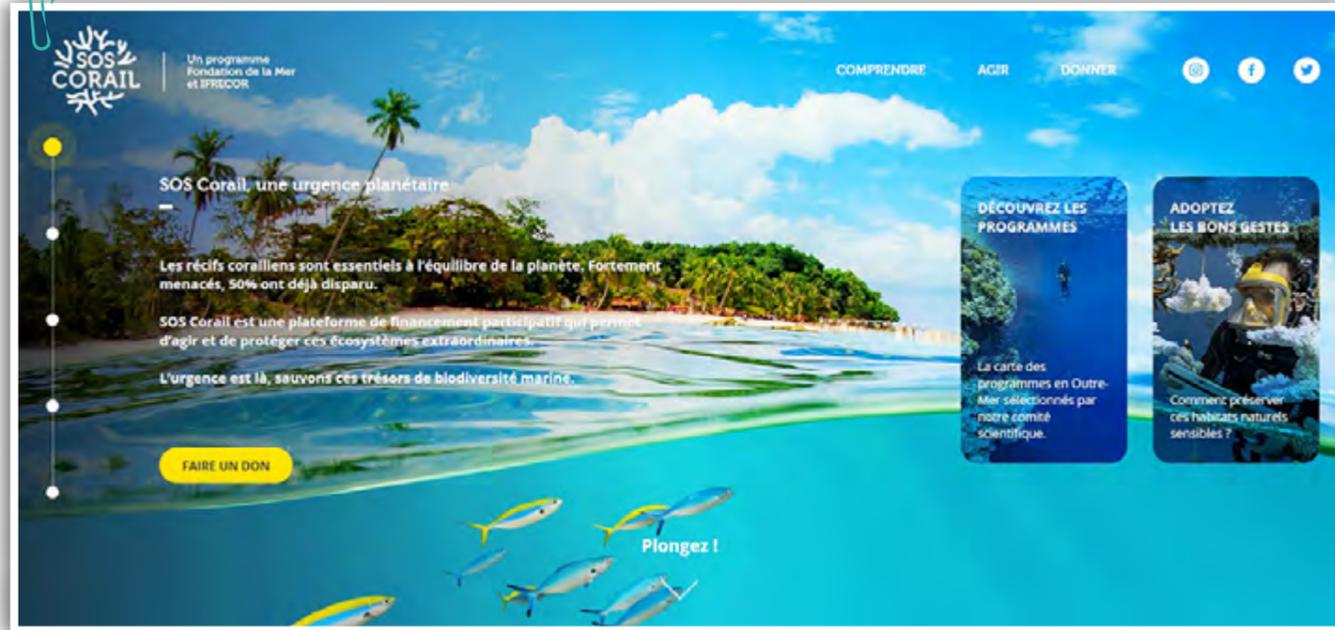
- Accroître la visibilité sur les actions en cours et à venir en Nouvelle-Calédonie et partager une vision globale et commune ;
- Harmoniser, optimiser, et prioriser les actions de gestion des RCEA, notamment celles à faire financer par les différents programmes (IF/RR/PM etc...) ou appels à projets ;
- Faciliter l'identification des objectifs communs en vue d'encourager la transversalité, les collaborations ;
- Promouvoir/faciliter les échanges et retours d'expériences et accroître la coopération entre les différents acteurs ;
- Appuyer/faciliter l'élaboration des bilans et des évaluations globales ;
- Compiler et mutualiser au sein d'un seul cadre plutôt que multiplier les documents stratégiques et autres plans d'actions.

Ce cadre commun se veut évolutif et a vocation à intégrer les objectifs et actions identifiées au sein de l'IFRECOR, de Récifs Résilients et du Patrimoine Mondial.

Si cet outil n'a pas vocation à s'imposer, il gagnera en puissance si les acteurs de la gestion des RCEA se l'approprient peu à peu, y font référence et l'alimentent au gré de leurs projets.

Le nouveau cadre stratégique commun sur les RCEA a été proposé aux membres du Comité Technique IFRECOR afin d'identifier les objectifs prioritaires à inscrire dans le prochain plan d'action quinquennal local (2021-2025 - phase 5) et ceux à défendre plus largement auprès du secrétariat national. Les retours de chaque membre, parvenus en novembre, ont été compilés et seront présentés au cours du prochain CT IFRECOR au début de l'année 2021.





2



## APPUI À LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

### • DES PARTENARIATS PUBLICS/PRIVÉS POUR DIVERSIFIER LE FINANCEMENT D'ACTIONS DE PROTECTION ET DE CONSERVATION DES RCEA

Dans le cadre de l'Initiative Récifs Résilients (RR), le CEN a joué le rôle de relais et d'appui technique entre un mécène privé implanté localement (son identité sera dévoilée une fois le partenariat officialisé) et deux associations œuvrant au bénéfice de la protection des récifs. Plusieurs actions ont été identifiées et proposées au mécène qui s'est ensuite engagé à les financer. Le mécène souhaite réitérer l'opération sur plusieurs années, avec potentiellement d'autres bénéficiaires. Le CEN espère que ce partenariat pourra inciter l'engagement d'autres mécènes.

Toujours dans le cadre de RR, et sans attendre la parution de la stratégie, chaque province a pu sélectionner un projet à mettre en œuvre sur le territoire dès les premiers mois de l'initiative (« Gains précoces »). Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la mise en place de redevance pour l'exercice d'activités commerciales dans les espaces protégés peut permettre de récolter des ressources propres, destinées à financer certaines actions de conservation des milieux naturels. Le cadre

réglementaire de la province Sud offre la possibilité de mettre en place une redevance pour l'exercice d'activités économiques ainsi que des droits d'entrée/usage à ces espaces protégés. C'est ainsi que la province Sud a choisi d'utiliser les premiers fonds mis à disposition par l'Initiative RR pour étudier la faisabilité de la mise en place de ce type de dispositif et afin de le tester concrètement sur un site pilote qui devra être choisi entre la Zone Côtière Ouest, le Parc du Grand Nouméa et le Grand Lagon Sud. Conduite par l'entreprise sociale Blue Finance, l'étude a démarré par la collecte de données et l'analyse du marché (quelles recettes potentielles pour quelles affectations). La province Nord a également bénéficié de ces « Gains précoces » via une action décrite dans le [chapitre 5 Renforcement des compétences](#).

Par ailleurs, l'outil **SOS Corail**, né d'une collaboration entre le secrétariat national IFRECOR et la Fondation de la mer, est une plateforme de financement participatif public-privé permettant de mettre en lien les projets des territoires ultra-marins en faveur de la protection et conservation des RCEA et les potentiels mécènes. Cette initiative a été l'occasion pour le CEN d'enquêter auprès des acteurs calédoniens pour connaître les actions qu'ils souhaitaient proposer, afin de les compiler et de les transmettre au secrétariat national. Si la plateforme n'est aujourd'hui pas complètement opérationnelle, elle a pour ambition de valoriser et apporter une autre source de financement pour les projets des territoires.

3

## SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES RÉCIFS ET DES RESSOURCES EXPLOITÉES

### • LE RÉSEAU DE SUIVI DU BIEN INSCRIT

Depuis l'inscription des « Lagons de Nouvelle Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés » en 2008, la maîtrise d'ouvrage des suivis des communautés biologiques coralliennes et de l'habitat est du ressort des trois provinces et du Gouvernement. Afin d'optimiser la planification, le CEN a proposé de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage de ces suivis depuis 2019.

- En partenariat avec l'Université de Nouvelle-Calédonie, deux missions ont été planifiées pour 2020 :
  - La zone des atolls d'Entrecasteaux aurait dû être suivie du 21 juin au 02 juillet. En raison de la crise sanitaire et de problèmes techniques sur le navire, cette mission a été reportée à 2021. Le navire Amborella du Gouvernement sera mis à disposition gratuitement.
  - Le secteur de Ouano sur la Zone Côtière Ouest a été suivi du 12 au 22 novembre 2020. Sur ce secteur, le protocole est légèrement différent des autres zones et vise, en plus de vérifier le maintien de l'intégrité du bien, à évaluer la performance de la réserve marine créée par la province Sud depuis 2004.

Un rapport d'analyse détaillé sera disponible en début d'année 2021 et mis en ligne sur le site internet du CEN.

Des restitutions publiques seront également organisées dans chacune des zones suivies.

- Par ailleurs, plusieurs restitutions ont été organisées dans l'année afin de présenter les résultats des missions réalisées en 2019, sur la Zone Côtière Nord Est et sur la Zone Côtière Ouest secteur de Bourail :
  - à destination des agents de la province Nord puis de la province Sud les 23 juin et 05 août ;
  - à destination des comités et associations de gestion et plus largement du tout public le 16 juin à Bourail, le 24 juin à Hienghène et à Touho.

Enfin, le CEN et l'UNC sont intervenus le 28 juillet lors d'une Conférence C'nature, organisée par la province Sud et l'IRD, afin de présenter la synthèse de l'état de santé du bien inscrit entre 2006 et 2014.



Restitution publique à Touho





• **LE RÉSEAU D'OBSERVATION DES RÉCIFS CORALLIENS, UN SUIVI PARTICIPATIF SOUTENU PAR LE CEN**

Depuis 2018, le CEN soutient le RORC, réseau qui dispose de plus de 20 ans de données. En 2020, le CEN a financé une partie de la collecte de données (23 des 85 stations), ainsi que l'analyse de 33 d'entre elles (le reste étant financé par d'autres bailleurs).

Une **carte de l'état des stations** a été produite. Six fiches descriptives ont été actualisées ; il s'agit de stations ayant vu leur état de santé se dégrader.

Une restitution des résultats de la campagne 2019-2020 sera effectuée auprès des membres des CT patrimoine mondial et IFRECOR, début 2021.



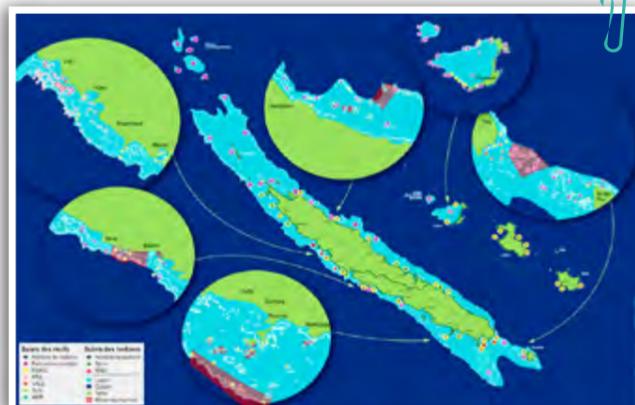
Carte de l'état de santé des récifs suivis dans le cadre du RORC.

• **BILAN NATIONAL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES RÉCIFS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS DANS LES OUTREMERS FRANÇAIS**

Pour ses 20 ans et pour marquer la fin de son 4<sup>ème</sup> programme d'actions (2016-2020), l'IFRECOR national a lancé un projet de révision du bilan de l'état de santé des récifs coralliens des Outre-mer français. Le dernier bilan ayant été produit en 2015.

Le Comité IFRECOR Nouvelle-Calédonie s'est investi durant l'année 2020 pour élaborer la synthèse de l'état de santé des récifs de Nouvelle Calédonie en y intégrant les données disponibles sur le bien inscrit au patrimoine mondial, sur les stations du RORC, sur les Aires Marines Protégées, sur le Parc naturel de la mer de Corail (PNMC) ainsi que sur les stations suivies par certains opérateurs miniers (KNS).

Ce bilan est en cours de validation par le secrétariat national IFRECOR qui s'attache également à compiler et homogénéiser les productions des différents territoires d'outre-mer. La parution de ce bilan global est prévue pour le premier trimestre 2021.



Carte des stations utilisées pour le bilan de l'état de santé des RCEA.



© Nicolas Petit

• **BASE DE DONNÉES RÉCIFS ET GT PACIFIQUE**

Un bilan des activités réalisées entre 2018 et 2019 dans le cadre du projet Base De Données (BDD) Récifs et du GT pacifique a été produit à destination de la DAFE afin de clôturer la convention allouant le budget pour cette opération.

Le Comité Technique IFRECOR a fait part de son intérêt certain de poursuivre les discussions sur le sujet de la bancarisation des données de suivis au sein d'un nouveau Groupe de Travail « Suivi des récifs », dont les objectifs précis restent encore à définir. Sa réalisation potentielle en 2021 sera discutée en CT au début de l'année 2021.

• **SUIVI PARTICIPATIF DES HERBIERS**

Suite à la proposition du secrétariat national IFRECOR de financer l'initiation d'un suivi participatif des herbiers en Nouvelle-Calédonie, plusieurs échanges ont eu lieu courant de l'année 2020 entre le Pôle Patrimoine Marin du CEN et le secrétariat national ainsi qu'avec le Comité Technique local IFRECOR sur cette opportunité.

Le CT IFRECOR a manifesté un intérêt certain à lancer cette thématique localement. Il souhaite pouvoir bénéficier d'un appui technique du secrétariat national et adhère à l'idée d'associer Wallis & Futuna aux réflexions, mais souhaite également une mise en œuvre rapidement opérationnelle. Le CT a ainsi opté pour le lancement d'une prestation afin d'obtenir : le plan d'échantillonnage en NC (avec proposition de sites), la description du protocole de suivi et une évaluation des coûts de mise en œuvre.

Le CEN est actuellement en attente de retours du secrétariat national sur une confirmation des aspects budgétaires et administratifs.



**MESURES ET LUTTES CONTRE LES MENACES SUR LES RÉCIFS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS ET LES ESPÈCES INFÉODÉES**

• **ÉVALUER ET CARACTÉRISER LA PÊCHE NON PROFESSIONNELLE RURALE**

L'IFRECOR soutient la volonté des gestionnaires de s'inscrire dans l'évaluation, la caractérisation et le développement d'outils de suivi de l'usage et de la fréquentation du lagon, permettant d'informer leur politique de gestion (objectif 4 du plan local IFRECOR-NC 2016-2021). Dans ce cadre, et suite à une « Etude préliminaire pour le développement d'outils communs relatifs à la mise en place d'indicateurs de compréhension et de suivi de la pêche non-professionnelle en Nouvelle-Calédonie » (Usage phase I, IRD 2018-2019), la deuxième phase du projet a été lancée en 2020 pour « Evaluer et caractériser la pêche non professionnelle rurale (hors grand Nouméa) en Nouvelle-Calédonie. » (Usage phase II).

L'étude visera à :

- Effectuer une première caractérisation quantitative et qualitative de la pêche non professionnelle sur des sites ;
- Développer une méthode permettant des extrapolations à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie ;
- Apporter des informations utiles à la gestion.

L'ensemble des travaux ont vocation à alimenter l'observatoire des pêches qui prévoit d'étendre l'étude à d'autres sites (PROTEGE).



L'année 2020 a été consacrée à définir précisément les objectifs et attendus de cette phase II de l'étude. En concertation avec un Comité de Suivi composé des trois provinces, de l'Etat, de la CPS (Projet 11ème FED - PROTEGE), de la CCPNC, de l'UNC mais également avec le soutien technique de l'ADECAL (Observatoire des pêches côtières), le CEN a élaboré un cahier des charges et lancé une consultation.

A l'issue d'une phase d'analyse, un consortium recherche/privé (pilote par l'IRD, et avec l'IFREMER, l'IAC, DEXEN et un autre expert indépendant) a été retenu et une première réunion de démarrage avec le Comité de Suivi s'est tenue le 03 décembre. Une convention est en préparation afin de permettre un démarrage du projet début 2021. La première phase du projet consistera en l'établissement d'une liste hiérarchisée de sites d'étude et l'élaboration d'une ou plusieurs méthodes d'enquête.



### • UNE ÉTUDE À VENIR SUR LA FRÉQUENTATION DES ÎLOTS

Lors du Comité Technique IFRECOR du 30 juillet 2020, les membres ont acté le fléchage des crédits IFRECOR 2020 au financement d'une action de l'objectif 4 du plan d'action local 2016-2020, visant au développement d'outils de suivi des usages et plus spécifiquement l'étude de la fréquentation sur les îlots.

Un projet global « Usage - fréquentation », dont les crédits IFRECOR 2020 ne financeront qu'une partie, est imaginé selon les 4 étapes ci-dessous :

- 1) Caractérisation de l'état de la fréquentation (T0) sur plusieurs îlots ou sites d'intérêts (à définir), définition d'une méthode de suivi et choix des sites qui seront suivis ;
- 2) Détermination de la capacité de charge des îlots ;
- 3) Evaluation de l'impact de mesures d'aménagements (mise à l'eau, marina, aménagements sur les îlots...), sur la fréquentation et la pression induite ;
- 4) Elaboration de recommandations de gestion (scénarios d'aménagements, réglementation, répartition des pressions entre les îlots...) prenant en compte les aspects socio-économiques.

Les crédits IFRECOR 2020 financeront l'étape 1 du projet. L'élaboration du projet débutera au deuxième semestre 2021 et sa mise en œuvre jusqu'à fin 2022.

Les étapes 2 à 4 pourront être inscrites comme des actions à réaliser dans une thématique « Usage » qui fera très certainement partie des thématiques prioritaires du prochain plan quinquennal local IFRECOR (à valider au cours du prochain CT).

5

## RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES



### • FORMATION À LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

Après un travail d'identification des besoins conduit durant l'année 2019 auprès des comités et associations de gestion et auprès de leurs collectivités de tutelle, le CEN a organisé, en avril 2020, une formation à la « recherche de financement ».



Vingt-trois personnes étaient intéressées et initialement inscrites à la formation. En raison du déconfinement adapté suite à la crise sanitaire COVID-19 mais aussi pour des raisons diverses et personnelles, certains participants ont dû, ou préféré annuler leur participation. Ce sont malgré tout **13** personnes, issus de **5** comités et associations de gestion (sur les 6 actifs sur la période) qui ont pu suivre la formation.

La formation a apporté de nombreuses connaissances en matière de possibilité de diversification des sources de financement d'une association et les participants ont pu travailler sur des dossiers concrets comme le dossier d'éligibilité au mécénat, l'appel à projet Fonds pour le Développement de la Vie Associative ou encore le dossier de sponsoring.

Le partage et les échanges entre participants issus des différentes zones du bien sont perçus comme une importante plus-value de ce type d'action.



### • FORMATION DES CITOYENS AU SUIVI DES RÉCIFS CORALLIENS

Le CEN poursuit la mise en œuvre du programme lauréat de l'appel à projets « Initiatives pour la Biodiversité dans les outre-mer », de l'Office Français de la Biodiversité. Avec l'appui de l'association Pala Dalik et du bureau d'étude CORTEX, et au bénéfice des provinces Sud et Iles, deux actions ont été menées :

- Une formation des membres de l'association Lyto Fishing, ainsi que l'implantation et le suivi de trois stations. Les données récoltées ont été saisies et interprétées et seront valorisées sous forme de dépliant.



Formation théorique avant relevé terrain

- Une classe de BTS du lycée Jules Garnier a été initiée au suivi participatif des récifs dans le cadre du dispositif « aire éducative environnementale » (A2E). Les élèves ont eu l'opportunité d'assister à une animation théorique en classe puis sur le terrain où deux stations ont été implantées (baie des citrons et Larégnère) et ont été suivies par les élèves eux-même le 26 octobre. Les élèves valoriseront eux-mêmes les résultats devant leurs pairs et professeurs.

Le programme se poursuivra en 2021 avec la formation de nouveaux participants dans les trois provinces.

### • ATELIER POUR LA GESTION DES EAUX DOUCES ET DES BASSINS VERSANTS

Dans le cadre des « Gains précoces » de l'initiative Récifs Résilients, la province Nord a exprimé le besoin d'acquérir des connaissances sur la gestion des eaux douces, en particulier des cours d'eau, en relation avec les milieux et les bassins versants. La demande vise à construire une vision commune transversale comprenant les aspects géographiques, biologiques, écologiques, sociaux, culturels, juridiques,... etc.

Le CEN a donc répondu à la demande en élaborant un atelier de trois jours permettant de mieux cerner :

- Les usages traditionnels kanak de pêche en rivière et le lien entre l'eau et la culture kanak ;
- La gouvernance de la gestion de l'eau ;
- Les notions de qualité écologique des cours d'eau et d'hydrologie des bassins versants ;
- Les pressions sur les cours d'eau et les type de réponse à apporter.

L'atelier a eu lieu les 29 et 30 octobre et le 03 novembre et a été conduit grâce à la coordination du CEN et du GIE Oceanide ainsi qu'aux interventions d'une équipe pluridisciplinaire : Ethyc'o, Sensé, l'IAC, l'CEIL, le GIE et les habitants de la tribu de Paouta.

Près d'une vingtaine d'agents de la province Nord issus de plusieurs services (SMRA, SA, SAGE, SIEC) y ont participé.



## EXPERTISES ET ACTIVITÉS RÉSEAUX

### • UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION PARTICIPATIVE

En comité technique patrimoine mondial les membres issus des collectivités ont exprimé un besoin important d'échanger sur la démarche participative, plus particulièrement sur les modes de gouvernance, les succès et difficultés de fonctionnement et mise en œuvre des comités et associations de gestion.

Une réunion a donc été organisée par le CEN le mardi 22 octobre 2020 sous forme d'atelier. Trois agents de la province Nord et deux agents de la province Sud y ont participé.

Plusieurs activités leur ont été proposées de manière à susciter les échanges. Ils ont pu confronter leurs points de vue sur les objectifs de la gestion participative, comparer, chiffres à l'appui, leurs modes de fonctionnement (quels moyens humains, financiers pour quels types d'actions avec les associations de gestion) et leur gouvernance.

Quelques facteurs contribuant au succès de la démarche ont été évoqués. En effet, les associations de gestion qui arrivent à fédérer un grand nombre de personnes, à mettre en œuvre des actions et à agir de manière autonome ont en commun :

- un(e) président(e) d'association avec un fort pouvoir fédérateur ;
- un(e) président(e) voire un bureau qui est reconnu comme légitime à agir, à réunir, à organiser/répartir le travail ;
- une dynamique et volonté locale existante (qui n'a pas besoin d'être impulsée ou dynamisée par la collectivité) ;
- un(e) animateur (-trice) dynamique, force de proposition et avec des compétences en ingénierie de projet, et prompt à nouer des relations partenariales.

A l'issue de la réunion, les participants ont exprimé le souhait que d'autres groupes de travail de ce type puissent se tenir de manière régulière.



### • LE RÔLE DE POINT FOCAL

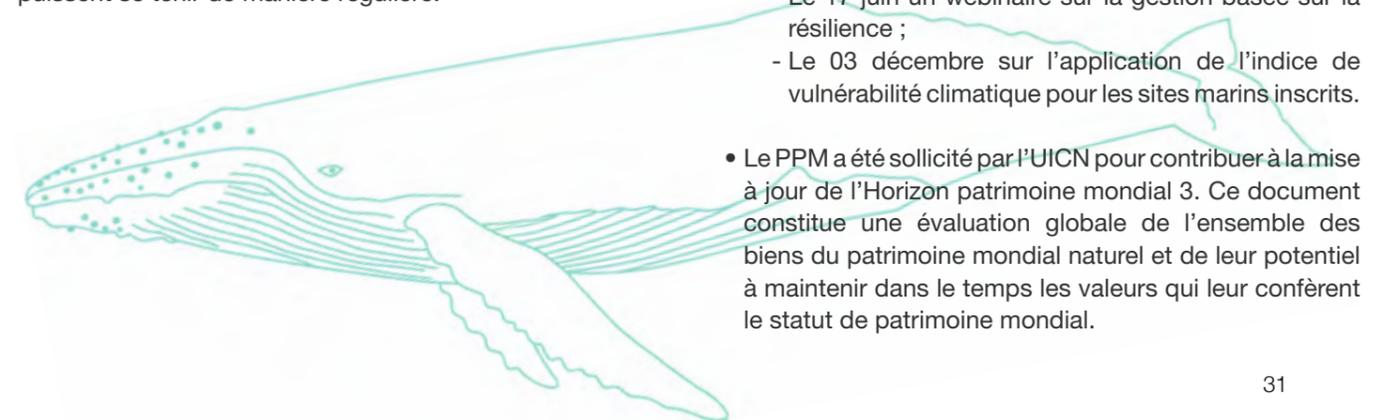
Le Pôle Patrimoine Marin joue le rôle de point focal (« porte d'entrée » / relais entre les partenaires internationaux et les gestionnaires locaux) sur les thématiques qu'il traite : bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, l'IFRECOR, l'Initiative Récifs Résilients, le Plan d'Actions Dugong. A ce titre, il est l'interlocuteur du Centre du patrimoine mondial et de ses organisations consultatives, de l'UICN, des ministères de l'environnement, de l'outre-mer... etc. Ainsi, il est amené à apporter son expertise à ces acteurs de niveau national, régional et international mais également à une échelle locale lorsqu'il s'agit de contribuer ou communiquer sur les activités relatives au pôle. Parmi les sollicitations reçues :

- Le programme marin du Centre du patrimoine mondial a sollicité les gestionnaires de site marin afin d'évaluer quantitativement la contribution collective des sites marins du patrimoine mondial, en termes de biodiversité, d'amélioration de l'état de conservation de la vie marine, d'éducation, de sensibilisation et d'atténuation du changement climatique grâce aux ressources en carbone bleu.

Le PPM a donc, via une enquête en ligne, fourni des données permettant d'estimer la part des lagons et récifs de Nouvelle-Calédonie. A titre d'exemple, cette évaluation pourrait permettre de dire qu'« environ un tiers de toutes les ressources de carbone bleu se trouvent dans les sites marins du patrimoine mondial ».

- Afin de renforcer les échanges entre gestionnaires de sites marins inscrits au patrimoine mondial, le programme marin de l'UNESCO a organisé plusieurs webinaires (= conférence en ligne). Le pôle a participé à trois d'entre eux :
  - Le 21 avril une conférence du Prof. Carlos M. Duarte sur l'estimation quantitative de la contribution des sites marins inscrits à la biodiversité et au carbone bleu ;
  - Le 17 juin un webinaire sur la gestion basée sur la résilience ;
  - Le 03 décembre sur l'application de l'indice de vulnérabilité climatique pour les sites marins inscrits.

- Le PPM a été sollicité par l'UICN pour contribuer à la mise à jour de l'Horizon patrimoine mondial 3. Ce document constitue une évaluation globale de l'ensemble des biens du patrimoine mondial naturel et de leur potentiel à maintenir dans le temps les valeurs qui leur confèrent le statut de patrimoine mondial.



Travaux de groupe autour de l'outil d'adaptation au changement climatique

L'outil permet de concevoir et d'analyser des actions, soient déjà prévues soit à élaborer, à la lumière des effets présents ou à venir des changements climatiques.

Il présente l'avantage de :

- Structurer et clarifier un processus de réflexion complexe ;
- Assurer la transparence et la crédibilité des décisions prises ;
- Formaliser le processus de réflexion et s'assurer de la passation des informations ;
- Aider à regarder l'incertitude sans être paralysé par elle ;
- Soutenir la prise en compte des échelles spatiales et temporelles ;
- Fournir une base méthodologique pour l'élaboration de plan de gestion (ou autres documents stratégiques), ainsi que leurs révisions.

### • FORMATION À L'OUTIL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Parmi les objectifs de l'Initiative Récifs Résilients figure celui de participer au renforcement des compétences des gestionnaires. GBRF a essentiellement conçu ce soutien au travers de webinaires en anglais dans lesquels interviennent des experts internationaux. Le CEN, constatant que ce format n'était pas adapté aux gestionnaires locaux, a recherché des solutions adaptées au contexte local. C'est ainsi que, grâce à la plateforme reefresilient.org gérée par l'ONG internationale The Nature Conservancy (partenaire de l'Initiative RR), le CEN a pu identifier un outil jugé d'intérêt, permettant une meilleure prise en compte des effets du changement climatique dans les actions de gestion.

Le chef de projet RR, la coordinatrice du Pôle Patrimoine Marin ainsi que plusieurs partenaires comme des représentants de l'UNC et de la CPS ont suivi une formation de formateurs sur cet outil d'adaptation au changement climatique développé et accompagné par des experts internationaux et avec le soutien de l'Initiative RR.

Un atelier de deux jours a ensuite été organisé et animé conjointement par l'UNC et le CEN, au bénéfice des trois provinces et du Gouvernement, les 09 et 10 novembre.

7

## COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

### • UNE CHARTE GRAPHIQUE « PATRIMOINE MONDIAL »

Après plusieurs mois de travail, une charte graphique concertée a vu le jour. Dorénavant, sur tout support relatif au bien inscrit au patrimoine mondial, chaque collectivité et institution gestionnaires pourra utiliser cette identité commune permettant un repérage facilité pour le public.

La charte graphique a d'ores et déjà été utilisée sur :

- des documents techniques comme le plan de gestion de la Zone Côtière Ouest ou encore le bilan de l'état de santé entre 2006 et 2014 ;
- un panneau d'affichage à l'Aquarium des Lagons.

Les panneaux routiers aux abords des communes pourront être mis à jour dans le sud ou installés dans le nord et les îles.



Le CEN, avec la participation des membres du Comité Technique Patrimoine Mondial, a contribué à cette mise à jour en fournissant des données et en proposant des modifications et ajouts. Cette publication est consultable en ligne depuis le 02 décembre à l'adresse : <https://worldheritageoutlook.iucn.org/>.

- Le CEN a été sollicité pour relayer et faciliter l'organisation d'un atelier sur la méthode Merci-Cor (méthode téléchargeable **ici**) avec les acteurs Calédoniens, en mars-avril 2021 (en visio-conférence). La méthode Merci-Cor est une méthode d'évaluation et de dimensionnement des mesures compensatoires en milieu corallien, répondant au cadre de la séquence « Eviter Réduire Compenser » (ERC) et de l'objectif « Pas de Perte Nette » (PPN), du « Plan Biodiversité » au niveau national.
- Au niveau régional, dans le cadre du PAD, le CEN a participé à une visio-conférence du PROE en vue d'élaborer la prochaine stratégie espèces marines 2020-2025.
- Au niveau national, le PPM a transmis des informations pour la rédaction d'un article sur le dugong dans la publication « L'aire marine » pour l'OFB France. Un article a également été rédigé par l'équipe pour parution dans la lettre d'information de la Fédération des CEN.
- Au niveau local, le CEN a donné son avis sur la mise à jour du code de l'environnement de la Province Sud, à participer à recenser les potentiels intéressés pour une formation animateur environnement et développement durable proposée par l'IFAP et la province Sud. Une interview a été donnée avec une journaliste pour un article dans le magazine « zones protégées », à paraître.

Le pôle a également joué le rôle de relais entre les collectivités et les médias dans le cadre de projets de reportage sur le dugong. Il a aussi joué son rôle de point focal auprès de comités de gestion souhaitant mettre en place des actions en faveur du dugong.



Affichage de l'aquarium des lagons



### • UN NOUVEAU LOGO ET UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE POUR LE PLAN D'ACTIONS DUGONG

Après plusieurs mois de pause sur ce dossier, et une reprise en cours d'année, un nouveau logo du Plan d'Actions Dugong a vu le jour ainsi qu'une nouvelle charte graphique. Cette charte propose des exemples de déclinaisons sur différents types de supports (communiqué de presse, courrier, rapport, diaporama, affiches, flyer, post Facebook, signature mail). Cette nouvelle charte sera présentée aux membres du PAD au début de l'année 2021.

Comme pour la charte patrimoine mondial, l'objectif est de donner une identité visuelle utilisable par l'ensemble des membres du PAD et facilement identifiable par le grand public. Avec ses nombreux pictogrammes et éléments graphiques, elle permettra une communication facilitée et une identité visuelle améliorée



### • PROGRAMME D'ÉDUCATION AUPRÈS DES SCOLAIRES

En partenariat avec l'association Pala Dalik, le CEN a conduit plus de **60 animations** sur tout le territoire. Deux types d'interventions scolaires ont coexisté, l'une pour les élèves du cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>), l'autre pour les classes allant de la 5<sup>ème</sup> jusqu'au lycée.

L'animation de cycle 3 s'attache à faire découvrir et comprendre le fonctionnement du corail (observation à la loupe, dessin etc.) puis s'intéresse au suivi (matériel, fiche d'identification nécessaire au suivi) pour terminer avec la découverte des récifs et écosystèmes inscrits au patrimoine mondial (notion de protection, rôles des écosystèmes).

Pour les plus âgés, l'animation s'attache à expliquer ce qu'est l'UNESCO, le patrimoine mondial, décrit les pressions et menaces sur le bien inscrit puis met les élèves en situation de gestion participative par la simulation d'une réunion de comité de gestion.

Au travers de ces 61 animations menées, près de **1084** élèves ont été sensibilisés.

Nombres d'animations	Province Nord	Province Sud	Province des îles Loyautés
Cycle 3	4	15	7
Secondaire	10	8	7
Total	23	23	14
Total élèves	376	449	237



**• RENFORCER LE PARTAGE D'INFORMATIONS SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DU BIEN INSCRIT**

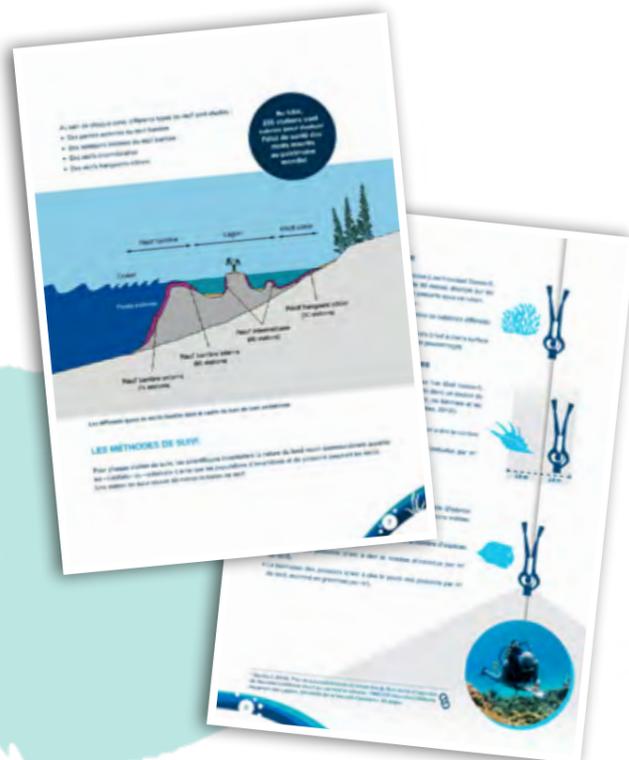
En 2018, pour les 10 ans de l'inscription au patrimoine mondial, le CEN a travaillé avec l'UNC pour qu'une analyse de l'état de santé du bien inscrit au patrimoine mondial entre les campagnes 2006-2008 et 2012-2014 soit conduite.

En effet jusqu'à présent nous ne disposons que d'information sur l'état de santé par zone et non sur l'ensemble du bien. Cette analyse a abouti à la publication d'un rapport scientifique complet suivi de restitutions dans chacune des provinces.

Afin que cette information soit diffusée le plus largement possible, aux élus, au sein des directions et services en charge de l'environnement, aux comités et associations de gestion ainsi qu'au tout public, plusieurs supports additionnels ont vu le jour :

- Un rapport synthétique et illustré d'une quinzaine de pages pour présenter l'état de santé des récifs et son évolution depuis l'inscription.
- Un outil de sensibilisation pour les interventions publiques, composé d'un panneau général d'1x1 mètre, de fiches par zones, et d'un mini guide d'animation.

Le rapport simplifié a été diffusé largement dans sa version numérique et imprimé en quelques exemplaires papier. L'outil panneau a été dans un premier temps imprimé en nombre limité et des impressions complémentaires pourraient être envisagées au besoin dans les années à venir. D'ores et déjà un panneau est disponible dans chacune des provinces et empruntable par tous sur demande. On peut en trouver un à Touho dans les locaux de l'association Hô-üt, à Bourail dans les locaux de la Zone Côtière Ouest et à Ouvéa dans les locaux de l'ASBO. Un exemplaire est également empruntable sur demande auprès du CEN.



Panneau en position fermée puis ouverte >



**• DOUZE ANS D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL**

Pour célébrer cet anniversaire le CEN a valorisé son action en communiquant via un communiqué de presse sur :

- l'inauguration du panneau à l'aquarium des lagons ;
- les documents simplifiés relatif à l'état de santé des récifs et lagons depuis l'inscription (cf. paragraphe supra) ;
- la nouvelle charte graphique patrimoine mondial ;
- le concours de dessin lancé par le comité de gestion de la ZCO autour de la protection du dugong.

Ce communiqué, s'est ensuite traduit par :



- Une interview sur NC1ère radio de Laurent Wantiez, maître de conférences à l'UNC, partenaire scientifique sur les suivis de l'état de santé du bien, le 07 juillet ;
- Un article sur le site internet de NC1ère le 07 juillet ;
- Une interview de la coordinatrice du pôle, Myriam MARCON, au Journal télévisé de NC1ère le 07 juillet au soir.



**• PASSION LAGON », ET « MON NOM EST LAGONS » DEUX VIDÉOS QUI METTENT À L'HONNEUR LE BIEN INSCRIT**

Ces deux vidéos disponibles depuis 2015 et 2016 continuent d'être diffusées et valorisées. Sur la chaîne YouTube du CEN, on comptabilise le nombre de vues suivant :

**« MON NOM EST LAGONS » :**  
 En français : plus de 17 800 vues et plus de 320 partages.  
 En anglais : plus de 830 vues et 14 partages.  
 En japonais : une quarantaine de vues.  
 « Mon nom est lagons » continue d'être diffusée par le Mary D, dans les Betico, dans les avions de la compagnie AIRCALIN ou encore à la maison du Lagon qui encourage elle-même ses adhérents à la diffusion.

**« PASSION LAGON » :**  
 En français : 495 vues (+ 635 vues sur le site internet du Centre du patrimoine mondial).  
 En anglais : 113 vues (+ 550 vues sur le site internet du Centre du patrimoine mondial).

La vidéo a aussi été diffusée sur la page Facebook de la Fédération des CEN le 16 décembre et dans le cadre de leur opération « calendrier de l'aveut ».

**• SENSIBILISATION VIA LES ÉVÈNEMENTS OU LES OUTILS NUMÉRIQUES**

L'équipe a pu sensibiliser sur l'écologie du dugong, les menaces et sa protection, la convention du patrimoine mondial, le bien inscrit, sa protection et son état de santé, lors de plusieurs événements, organisés par ses partenaires, tout au long de l'année : la Conférence C'Nature (28/07/20), la Fête de l'eau (23/08/20), la Journée conservation en action (11/10/2020) au Centre Culturel Tjibaou, Fête de la science (12/11/20) et Fête communale de Koné (21/11/20) sur le thème de l'environnement.

Le pôle a également participé à l'accueil du groupe Handijob (13/08/20) et d'un stagiaire du Lycée du Mont-Dore (01/12/20) au CEN.



Journée « Conservation en action », à l'occasion du SILO 2020 au Centre Culturel Tjibaou



Fête de la science 2020, au CEN à Foué

Le PPM a par ailleurs renforcé la communication du site internet du CEN ([www.cen.nc](http://www.cen.nc)) en alimentant le contenu de la rubrique « Activités » mais également en publiant : **11** brèves, **1** ouvrage, **5** rapports, **5** documents d'information/sensibilisation, **18** vidéos (chaîne YouTube) et **23** publications Facebook.

# Pôle Espèces Envahissantes



EN VUE D'ATTEINDRE SES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE), LE PÔLE ESPÈCES ENVAHISSANTES (PEE) A ENGAGÉ DANS LE CADRE DE SON PLAN D'ACTION 2020 LES OPÉRATIONS PRÉSENTÉES CI-APRÈS.

## Comités techniques et groupes de travail animés en 2020

Deux comités techniques ont été mis en place cette année à Foué les 16 juillet et 29 octobre 2020 pour assurer le suivi des actions 2020 et établir le plan d'action 2021.

L'équipe PROTEGE du PEE a par ailleurs animé le groupe de travail n°7 (GT) « Ongulés envahissants » le 23 juillet 2020 à Bourail.

1

### STRATÉGIE PAYS DE LUTTE CONTRE LES EEE

#### • SYNTHÈSE GRAND PUBLIC

Une seconde édition de la synthèse de la stratégie de lutte et du poster illustré des EEE classées prioritaires a été conçue et sera mise en ligne lors de la diffusion des guides et posters relatifs aux espèces exotiques A SURVEILLER et SIGNALER (voir paragraphe suivant). Des liens numériques permettent de naviguer entre ces différents documents destinés à tous les Calédoniens.





• STRUCTURATION DE LA CELLULE DE VEILLE

Afin de renforcer la surveillance et la détection précoce des espèces exotiques à risque pour les espaces naturels, permettant une intervention rapide et éviter au mieux de nouvelles invasions, des listes d'espèces exotiques à surveiller et signaler sur la Grande-Terre et les 6 principales îles périphériques ont été éditées et validées. Ces espèces sont listées et présentées dans des guides et des posters, spécifiques pour chacune des 7 îles et destinés au grand public.

Ces guides et posters constituent des outils pratiques pour tous les Calédoniens désirant contribuer à la détection précoce de nouvelles espèces exotiques à risque d'invasion sur leurs secteurs de résidence ou/et d'activité.



Exemple de fiche d'identification

Ces documents seront diffusés début 2021 au format numérique et en version papier auprès des collectivités, des membres et partenaires du CEN et des établissements scolaires.



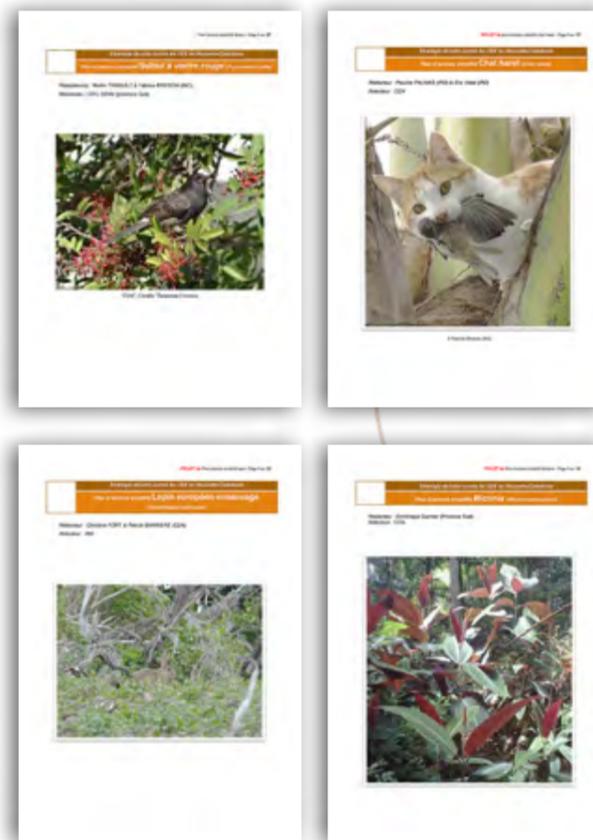
Exemple de poster (Tiga)

Les versions numériques « grand public » seront accessibles sur le site du CEN ([www.cen.nc](http://www.cen.nc)) via deux interfaces spécifiques permettant l'accès direct soit aux 7 guides soit aux 7 posters, en cliquant sur le secteur de son choix.

Un guide distinct regroupant toutes les espèces exotiques à risque sur l'ensemble des 7 îles principales sera également accessible pour les experts.

• PLANS D'ACTION SIMPLIFIÉS (PAS) ET DÉFINITIFS (PAD)

Quatre plans d'action simplifiés ont été finalisés. Ils ont été rédigés avec la contribution active des experts des différentes espèces (l'IRD pour le Chat haret, province Sud pour le Miconia, IAC pour le Bulbul et CEN pour le Lapin ensauvagé). A l'issue du CT n°15 d'octobre 2020, il a été convenu d'organiser, en 2021, un Groupe Technique spécifique afin de prioriser les espèces, les modalités d'action et les secteurs d'intervention, et convenir des rédacteurs et co-rédacteurs des plans d'action définitifs (PAD).



~ Page d'accès aux guides « grand public »

~ Page d'accès aux posters.



• HARMONISATION DE LA RÉGLEMENTATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie pays, des échanges et travaux préliminaires ont été menés avec la province Nord sur l'action « harmonisation, renforcement et application de la réglementation », pilotée par la PN avec l'appui du CEN. Un Groupe Technique est par ailleurs programmé début 2021 sur le sujet.

Cette action de la stratégie a pour objectif d'aboutir à des textes réglementaires :

- Harmonisés entre les collectivités (codes de l'environnement, listes noire et blanche des espèces à l'importation);
- Applicables ;
- Garantissant la biosécurité par rapport aux EEE ;
- Cohérents vis-à-vis des enjeux environnementaux et socio-économiques.

Ce Groupe Technique aura aussi pour mission de travailler sur le cas spécifique du Lapin dont l'élevage, la détention, la vente, le don, l'importation et le transport deviendraient interdits, que ce soit pour les professionnels (animaleries, éleveurs...) ou les particuliers. Dans cette perspective, des mesures d'accompagnement et de reconversion vers d'autres filières plus rentables et à moindre risque environnemental seront étudiées et adoptées lors de ce GT.

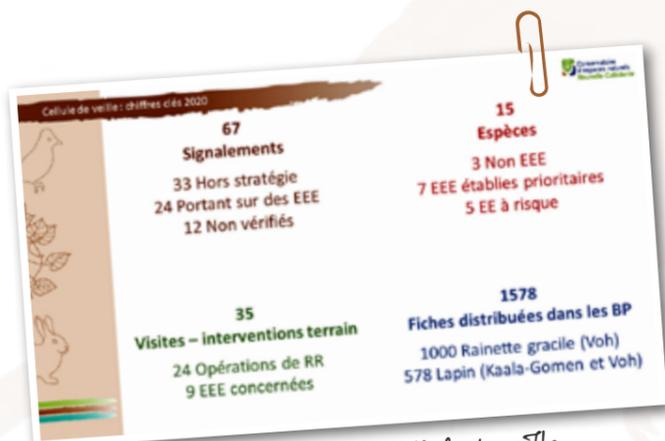


2

**SIGNALEMENTS ET ALERTES (CELLULE DE VEILLE)**

**• SIGNALEMENTS REÇUS ET TRAITÉS**

Au 31 décembre 2020, la cellule de veille a reçu et traité **67 signalements**.

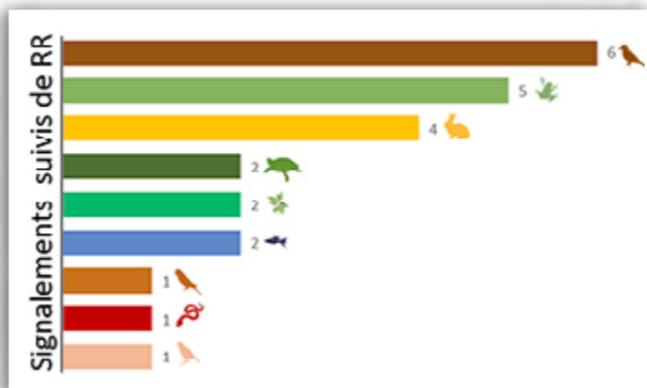


Synthèse des actions 2020 de la cellule de veille

Sur les 67 signalements, **15 espèces** différentes ont été signalées (3 EEE végétales et 12 animales) et notamment :

- 6 espèces faisant partie des 68 EEE établies prioritaires de la stratégie pays (Bulbul, Carpe Koi, Jacinthe d'eau, Lapin, Miconia, et Tortue de Floride) ;
- 5 étant des espèces exotiques à risque d'invasion, dont la rainette gracile et 4 nouvelles espèces jamais signalées auparavant : des Molly voile à Koné, un Martin forestier au large de Nouméa, deux perruches ondulées et une tortue boîte à La Foa.

**24** signalements ont nécessité le déclenchement d'une Réaction Rapide, pour **9** espèces distinctes.



Nombre de signalements ayant nécessité une RR au 31/12/2020 et déclinés par groupe d'espèces

**• PRINCIPALES INTERCEPTIONS ET RÉACTIONS RAPIDES (RR)**

**LAPIN ENSAUVAGÉ**

Suite au signalement de lapins au col de Tonghoué (Dumbéa), un piège a été mis en place et a permis la capture d'un lapin ensauvagé en septembre 2020. La capture se poursuit grâce à l'implication volontaire de l'observateur.



**BULBUL À VENTRE ROUGE**

Six signalements d'individu(s) isolé(s) ont été recensés en dehors de son aire de distribution continue ou au niveau du front d'invasion :  
En mai 2020, un bulbul a été signalé à **La Foa** et **abattu immédiatement par l'observateur**. Deux autres signalements ont été reçus à la même période et dans la même zone. De multiples prospections y ont été réalisées par les Gardes nature de la province Sud et aucune n'a permis de confirmer la présence d'autres individus.

Toujours en mai, un signalement de Bulbul à Port Ouenghi a été reçu, malgré deux interventions des Gardes nature et de la FFCNC, aucun individu n'a pu être observé et éliminé.



En juillet, deux bulbuls ont été repérés sur l'îlot Lepredour par des Gardes nature de la province Sud. Depuis, une attention particulière y est apportée par la FFCNC lors de ses missions de régulation des cerfs et des lapins, et des prospections opportunistes y ont été menées, sans succès. Au 31 décembre 2020, aucune autre observation n'a révélé la présence de bulbuls sur l'îlot.  
En octobre, un bulbul a été signalé à proximité, sur le site de Pointe noire (Boulouparis), une tentative de tir a été effectuée par l'observateur, sans succès et aucune autre observation n'a été réalisée malgré de multiples prospections dans le secteur.

Enfin, des prospections ont été menées chaque semaine du mois d'octobre par le CEN à Pouembout et Koné suite aux signalements de Bulbul sur la presqu'île de Pouembout et à l'hôtel La Néa. Aucune prospection n'a permis de confirmer la présence de Bulbul dans ces zones.

**RAINETTE GRACILE**

Depuis le premier signalement de rainette gracile à Voh en juin 2019 et suite aux efforts de communication, de sensibilisation et de prospection effectués, les signalements et les prélèvements se sont multipliés en 2020.

La présence de rainettes graciles est désormais confirmée au village de Voh, à Vavouto et à Pinjen (Koné).

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, **49 individus** ont été interceptés, avec un foyer important confirmé lors des prospections du CEN et suite aux témoignages de la population.



Signalement et interception de Rainette Gracile depuis le premier signalement en juin 2019.





• APPELS À VIGILANCE

LAPIN ENSAUVAGÉ

Un appel à vigilance a été communiqué en octobre à la mairie de Farino suite à l'observation de lapins en divagation, et une sensibilisation a été faite par les Gardes nature de la province Sud dans le voisinage.

BULBUL À VENTRE ROUGE

Suite à l'abattage d'un bulbul sur La Foa, des fiches alerte appelant les habitants à la vigilance ont été distribuées dans le quartier concerné.

D'autre part, en perspective de l'élimination des foyers de bulbuls entre Boulouparis et Tontouta (cf. chapitre 4), un appel à contribution pour préciser la répartition géographique et l'abondance du Bulbul à ventre rouge dans ce secteur a été diffusé en août sur le site du CEN, sa page Facebook et auprès de ses partenaires (notamment province Sud, SCO, CANC, SIVAP, FFCNC...). Vingt signalements de bulbuls ont été enregistrés à la suite de cet appel à contribution (7 à Boulouparis, 4 à Païta, 2 à Tamoia, 2 à Tomo et 5 à Tontouta).

RAINETTE GRACILE

Un appel à vigilance a été communiqué aux habitants de Voh, en mai, via la diffusion dans les boîtes postales de 1 000 fiches alerte.

**MICONIA**  
**DANGER de dissémination des graines par les chaussures !!**  
 Graines minuscules et nombreuses (200 graines par fruit)  
**Brossage des chaussures A DOMICILE**  
 ✓ Mettre ses chaussures dans un sac  
 ✓ Soigneusement les brosser chez soi  
 ✓ Faire disparaître tout résidu de terre à la poubelle  
**Zone à risque**  
 Des actions d'éradication sont menées depuis plus de 10 ans dans la zone envahie de 120 ha.  
 Pour signalement ou info : 75 30 69

MICONIA

En prévision du Raid de la SNSM, le 05 octobre 2020, au départ de **Saint Louis (Mont-Dore)** et traversant des zones d'occurrence historique du Miconia, la province Sud, le CEN, la commune du Mont-Dore et Challenge Organisation (organisateur du raid) ont communiqué auprès de la population et des coureurs sur les risques de dissémination et sur les gestes réflexes à adopter. Des communications ont ainsi été faites sur les pages Facebook du Mont-Dore et du CEN, sur NC1ère Radio et des affiches ont été disposées sur le parcours et sur le site du départ de la course.

**Rainette gracile**  
**Espèce Exotique observée pour la 1<sup>ère</sup> fois en Nouvelle-Calédonie en juin 2019**  
**Si vous l'observez Contactez-nous : 75 30 69 assistantpee@cen.nc**  
**La signaler immédiatement et si possible la capturer**  
**24 signalements confirmés à Voh depuis juin 2019**  
**ATTENTION : Ne pas confondre avec la Rainette verte et dorée ! (Rainette asiatique présente depuis le 19<sup>ème</sup> siècle en NC)**  
**Rainette verte et dorée** (7 cm)  
**Rainette gracile** (4 cm)  
 42 spécimens capturés entre le village de Voh et la tribu de Ouhéjo.  
**Pour information** Rainette originaire d'Australie  
 Version septembre 2020

3



ACTIVITÉS SUR LES « ONGULÉS ENVAHISSANTS »

• PROJET PROTEGE THÈME 4 « ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES »

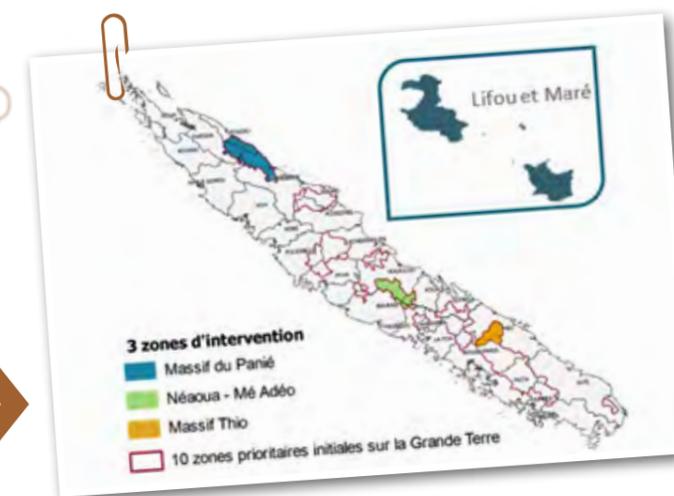
Depuis décembre 2019, l'équipe CEN PROTEGE a été complétée avec le **recrutement** d'une **technicienne en suivi environnemental** (Carole WEMA, le 03/08/2020) et d'une **assistante de projet / responsable SIG-BDD** (Géraldine BIDAU, le 28/09/20). Un **changement d'animateur territorial chargé de la coordination** a été effectué avec le départ de Christophe NATIVEL (le 25/09/20) et le transfert de **Selma HAOUET** à ce poste (le 28/09/2020).

Les futures actions de régulation sont concentrées sur les trois **Zones Prioritaires d'intervention sur la Grande-Terre** (définies par les provinces) : le Massif du Panié (PN), le Massif Néaoua Mé Adéo (PN/PS) et le Massif montagneux du sud - Thio (PS). Il a été convenu de prioriser les **îles de Lifou et Maré** pour la Province des îles Loyauté.

Sur la Grande-Terre, l'équipe CEN PROTEGE a **organisé 29 réunions d'information** auprès des mairies, aires coutumières, districts et tribus concernées par les 3 zones prioritaires.

Six appels d'offres ont été lancés :

- Fabrication de **150 pièges-cages** à cochons et fourniture de matériel sur la Grande-Terre ;
- Concertation avec les autorités coutumières et les populations riveraines des Zones Prioritaires et contribution à la sectorisation des Zones d'Intervention du projet, volet « social » (Grande-Terre) ;
- Contribution à la caractérisation et à la sectorisation des zones d'Intervention du projet, volet « écosystème » et adaptation d'une méthodologie de suivi de l'abondance relative et de l'impact des cerfs en forêt humide (Grande-Terre) ;
- Etude de faisabilité et test d'un indice aérien d'abondance de cerfs par drone (Grande-Terre) ;
- Fabrication de pièges-cages à cochons et fourniture de matériel sur Lifou ;
- Information, échanges et concertation auprès des autorités coutumières de Lifou et Maré.



Plusieurs réponses ont été reçues, et évaluées. Les analyses-propositions de l'équipe projet ont été soumises à l'approbation du Groupe Technique Ongulés Envahissants. La prestation « Fabrication de pièges-cages à cochons et fourniture de matériel sur la Grande-Terre » a été lancée en août 2020 et certaines offres sont en cours de modification pour une **contractualisation fin 2020 ou début 2021**.

La première formation au piégeage des cochons par piège-cage et collet-corde a été réalisée à la tribu de St Michel (Thio) le 21 novembre 2020 par la technicienne en suivi environnemental. En date du 04 décembre, près d'une dizaine de formations ont déjà été programmées au cours des semaines suivantes.

Formation au piégeage des cochons





• AUTRES ACTIVITÉS CERFS-COCHONS

Centralisation des données relatives aux captures de cerfs, aux chasses de régulation et à l'opération mâchoires :

**CAPTURES DE CERFS ET MISE EN ÉLEVAGE**

Au 15 octobre 2020, les données relatives à 24 opérations de captures et à 1 292 cerfs capturés en 2020 ont été centralisées par le CEN et relayées au fil de l'eau aux provinces, à l'EDEC, à l'Agence Rurale et au SIVAP, notamment pour contrôle de la période minimale réglementaire de 3 mois de mise en élevage avant abattage.

**Chasses de régulation encadrées sur différents sites d'intervention** (Parc provincial de la Rivière Bleue, « Grand Sud », Parc provincial de la Dumbéa, Foni Boya, Parc des Grandes Fougères, îlot Lepredour, Gouaro Deva, Presqu'île de Pindaï, Vavouto ...)

Au 31 décembre 2020, les données relatives à 290 opérations de régulation et à 747 prélèvements (cerfs, cochons) ont été reçues et centralisées par le CEN pour valorisation des principaux résultats auprès des partenaires.

La mise en forme et l'analyse de ces données ont permis la mise à jour des documents de synthèse annuels et de documents spécifiques (bilan des captures de cerfs, suivi des prélèvements sur le domaine de Déva et du PGF).

**CHASSE INDIVIDUELLE - OPÉRATION MÂCHOIRES**

Une large communication a été menée par le PEE en janvier 2020 auprès des fournisseurs et partenaires de l'opération mâchoires de cerfs et de cochons (SMS en masse, emails aux chasseurs-fournisseurs, affichage...), pour annoncer la reconduction de l'opération, selon des modalités différentes de l'année précédente.



Au 31 décembre 2020, **4 293** mâchoires de cerfs et **2 115** mâchoires de cochons ont été collectées puis réceptionnées au CEN.

Après analyse et contrôle de conformité d'une partie d'entre elles, **3 229** mâchoires de cerfs et **2 016** mâchoires de cochons féroces ont été primées.

**TEST PILOTE DE FAISABILITÉ D'ÉTUDE DU DOMAINE VITAL DES CERFS ET COCHONS EN FORÊT HUMIDE**

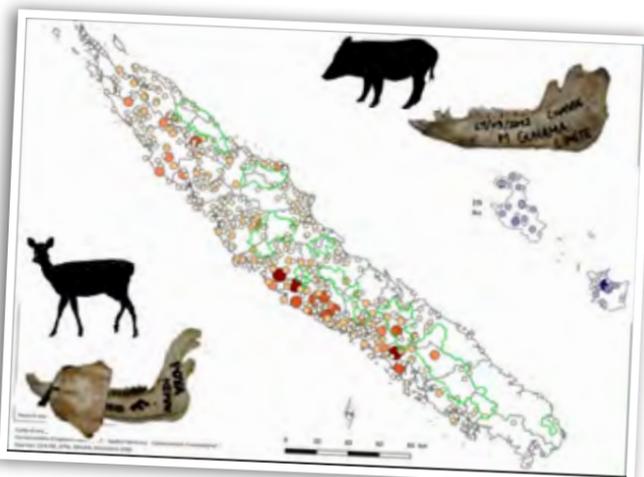
Le suivi des 3 cochons équipés s'est poursuivi en 2020 :  
 - au PGF, une truie et un verrat capturés par l'ACCAF puis équipés respectivement en novembre et décembre 2019 ;  
 - à Nodéla, une truie équipée en mars 2020 par les Gardes nature de la PS.



Le collier de la truie équipée à Nodéla a été retrouvé et récupéré en août 2020.

Le rapport de suivi de ces trois cochons a été finalisé en décembre 2020 et pourrait faire l'objet d'une publication scientifique.

Durant ce test pilote, le harnais Savannah tracking et le collier Vectronic Vertex Plus ont prouvé leur efficacité avec une préférence vis à vis du harnais, moins couteux, moins complexe dans sa configuration-programmation et assurant une meilleure fixation sur l'animal. Aussi, des recommandations relatives aux intervalles d'enregistrement pour l'étude du domaine vital du Cochon ensauvagé en Nouvelle-Calédonie ont été émises dans le rapport final.



**ENSEIGNEMENT À L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT (EIE) : « GESTION DE LA FAUNE ENVAHISSANTE » AU LYCÉE AGRICOLE ET GÉNÉRAL MICHEL ROCARD DE POUEMBOUT (LAGMR)**

A l'image des années précédentes, le PEE a contribué à la mise en œuvre de cet EIE en 2020 auprès de 15 élèves de bac pro, selon les activités suivantes :

- Formation théorique et pratique au piégeage des cochons et des cerfs ;
- Visite de dispositifs de régulation et de suivi au Parc des Grandes Fougères.

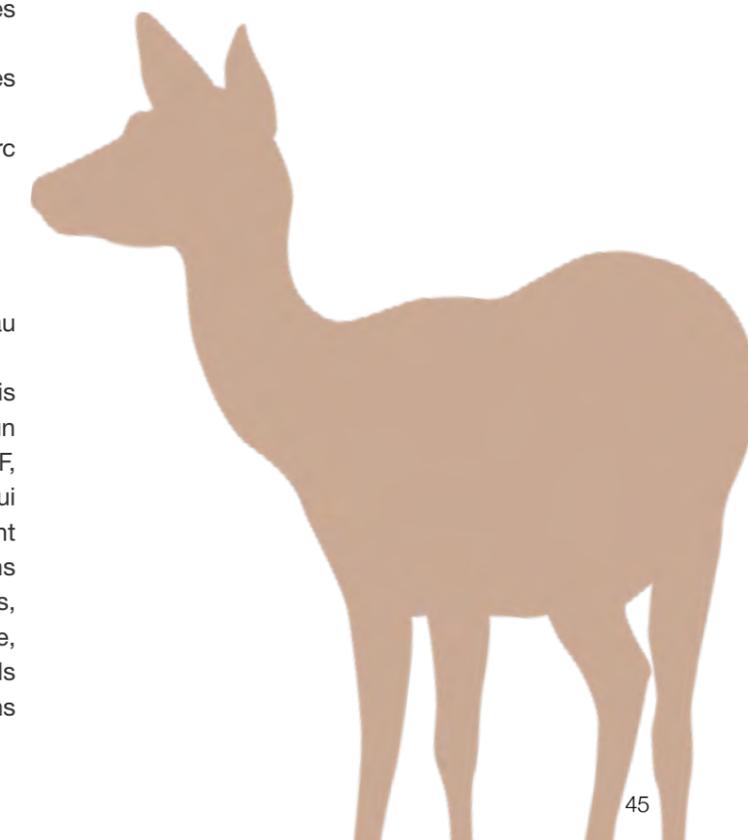
• AUTRES ACTIVITÉS CERFS

Test d'un dispositif de mini-parc de capture des cerfs au Parc des Grandes Fougères

En fonction de la restauration du mini-parc n°4 entrepris par le SMGF, il est convenu de mettre en œuvre un premier test opérationnel, sous la coordination du SMGF, avec la contribution opérationnelle de l'ACCAF et l'appui technique du CEN. Ce test s'appuiera notamment sur la procédure rédigée par le CEN et les actions réalisées jusque-là (formation des chasseurs volontaires, développement d'un système de détente, d'alarme, de fermeture et de verrouillage automatique des portails désaxés, suivi de la fréquentation par les cerfs et cochons et de la reprise végétative).

Étude de micro-usure dentaire du Cerf rusa et de la génétique des paysages.

Le CEN a poursuivi en 2020 sa contribution à l'étude financée par l'Agence Rurale, en conservant **329** nouvelles mâchoires de cerfs après analyse.

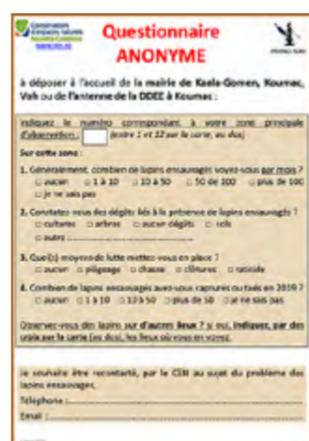
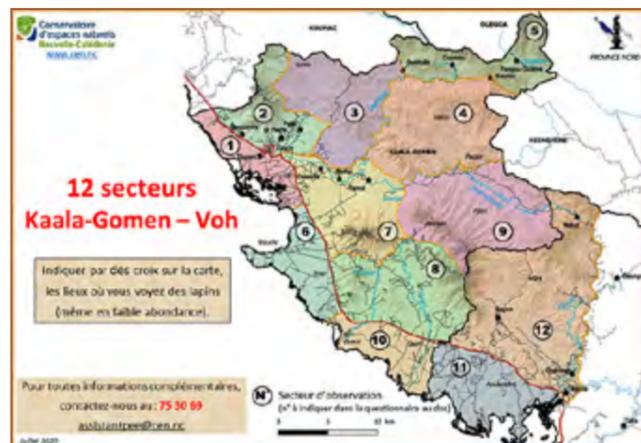




ACTIVITÉS SUR D'AUTRES EEE

• ENQUÊTE SUR LA PRÉSENCE DE LAPINS ENSAUVAGÉS ET LES ACTIONS DE LUTTES MIS EN ŒUVRE PAR LA POPULATION À VOH ET KAALA-GOMEN

Afin de vérifier la répartition géographique des foyers et estimer la population de lapins ensauvagés à Voh et Kaala-Gomen, une enquête a été menée par le CEN et la province Nord du 27 juillet au 02 octobre 2020. Cette enquête invitait les habitants de Voh, Kaala-Gomen et Koumac à répondre à un questionnaire anonyme sur l'observation de lapins, des dégâts et les moyens de lutte éventuellement mis en œuvre.



Seules 6 réponses ont été reçues, confirmant la difficulté de mobilisation du public et/ou des propriétaires sur cette espèce, malgré les problématiques liées à sa présence, avérées dans la zone. Par ailleurs, il est convenu avec la province Nord de mettre en œuvre des opérations démonstratives de lutte (éradication et contrôles) sur des zones de foncier accessible.

• RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET ABONDANCE DU BULBUL À VENTRE ROUGE ENTRE BOULOUPARIS ET TONTOUTA EN PERSPECTIVE DE LA LUTTE ACTIVE

Dans le cadre du suivi et du contrôle des populations de Bulbul à ventre rouge sur le territoire, le CEN, en partenariat avec la province Sud et l'IAC, a publié un appel d'offre visant d'abord à i) Préciser la présence et l'abondance du Bulbul entre Tontouta et Boulouparis, et dans un second temps à ii) Eliminer les foyers de Bubluls identifiés, du Nord au Sud, afin de faire reculer son front d'invasion.

La partie terrain de la première phase de la prestation s'est déroulée du 17 novembre au 25 décembre 2020, sur 8 secteurs (Bouraké, Pointe noire, Boulouparis village, Port ouenghi, Golf de la Ouenghi, Tomo, Tontouta rivière et Tontouta village) et 5 points isolés supplémentaires.



Carte des secteurs de suivi prioritaires dans le cadre de l'étude

Sur cette période, 221 points ont été prospectés et une à trois sessions de prospection ont été faites sur chacun d'eux, comprenant 10 minutes d'observation aux jumelles et d'écoute et 3 minutes d'observation avec repasse. Ainsi 656 sessions-points ont été réalisées sur l'ensemble de la zone d'étude. Le rapport relatif à cette prestation sera édité par le CEN début 2021.

• FORMATION PIÉGEAGE DES CHATS ET DES LAPINS ENSAUVAGÉS

Depuis 2018, la formation sur le piégeage des chats et des lapins ensauvagés a été réalisée au bénéfice de 61 personnes (structures partenaires).



• TESTS DE PIÉGEAGE DES CHATS ENSAUVAGÉS

Les sessions de piégeage de chats ensauvagés et de tests de différents modèles de pièges se sont poursuivies en 2020 sur les deux sites de colonies d'oiseaux marins fortement impactées par la prédation par les chats :

PINDAÏ (COLONIE DE PUFFINS) :

Avec la contribution des Gardes nature de la province Nord, de la FFCNC et du CEN, 26 pièges-cages de 12 modèles distincts ont été testés sur 20 jours de piégeage (494 nuit.pièges, du 17 février au 20 mars 2020), aboutissant à la capture de 6 chats (1,2 chats/100 nuits. pièges). Un bilan des deux sessions de piégeages (2019-2020) sur Pindaï a été édité par le CEN et partagé avec les partenaires. Une nouvelle session en fin d'année 2020 (en cours) est réalisée par la FFCNC et ses chasseurs référents de Pouembout.

DZUMACS (COLONIE DE PÉTRELS DE GOULD) :

Mise en œuvre par EB expertise, avec l'appui des Gardes nature de la province Sud et du CEN (expertise et mise à disposition de pièges chats et rats, et de caméras de surveillance).

• MODALITÉS DE MISE À MORT DES CHATS ET LAPINS ENSAUVAGÉS

Le CEN a défini une méthode standard, sans risque et dans le respect du bien-être animal, suite à une réflexion réglementaire et technique et des tests réalisés avec la contribution de professionnels de santé animale. Les propositions ont été validées par le Gouvernement et le Conseil de l'Ordre National des vétérinaires.

La formation des huit Gardes nature référents désignés par chacune des trois provinces n'ayant pas pu avoir lieu en 2020, sera réalisée début 2021.

• LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA JACINTHE ET LA FOUGÈRE D'EAU

Suite au CT PEE n°12 d'août 2019, lors duquel il a été convenu que le CEN soit coordinateur du développement de la lutte biologique à l'échelle du pays, les demandes d'autorisation relatives à la lutte biologique contre la Jacinthe et la Fougère d'eau sur la Grande-Terre ont été effectuées en mai 2020 auprès des collectivités (provinces Sud et Nord, Gouvernement).

A ce jour, les arrêtés de la province Nord (Arrêté n°2020-405/PN du 26 août 2020) et du Gouvernement (Arrêté n°2020-18304/GNC-Pr du 09 novembre 2020) ont été publiés. Un élevage composé de 4 bacs de jacinthes et d'une mini-serre (pour la saison fraîche) a été installé sur le site de Foué, en attente des auxiliaires. Un suivi des températures a été mené au niveau des bassins pour s'assurer de maintenir des conditions optimales pour le développement des auxiliaires tout au long de l'année.



Bassins de jacinthe d'eau pour l'élevage des auxiliaires pour la lutte biologique.



## • TEST DE TRAITEMENTS CHIMIQUES SUR PERESKIA (CACTUS LIANESCENT)

Suite au signalement de plants de Pereskia dans la tribu de Pagou, à Koumac, le CEN, en concertation avec la province Nord, a mis en place à partir du 27 octobre 2016, une série de traitements chimiques des pieds adultes et un suivi régulier en vue d'éradiquer les plants détectés et de disposer d'un premier retour d'expérience sur la lutte chimique contre ce cactus lianescent. Ces tests ont conduit à l'éradication sur la zone initialement infestée de 100m<sup>2</sup> et a fait l'objet d'un rapport spécifique édité en 2020.

Le CEN a par ailleurs été sollicité pour participer à plusieurs réunions d'information, de travail ou séminaires. Parmi ces **34 réunions**, on note notamment les participations à :

- 2 réunions techniques, 3 réunions de travail et un séminaire traitant du développement de la lutte biologique, à l'échelle pays, contre la jacinthe et la fougère d'eau ;
- 1 réunion d'information, 1 réunion technique, 1 réunion de travail et 3 missions de terrain traitant de la lutte contre le Bulbul à ventre rouge ;
- 3 réunions d'information, 1 réunion technique et 3 réunions de travail relatives au projet PROTEGE ;
- 1 présentation des actions du PEE aux élus de la commission Environnement de la province Nord, en juillet 2020.

5

## FORMATIONS

Sur la base des éléments présentés précédemment (**chapitres 3 et 4**), **une trentaine** de personnes ont été formées en 2020 par le CEN au piégeage des cerfs et/ou des cochons (en 2 sessions).

7

## ACTIVITÉS RÉSEAUX

Le PEE participe de façon continue aux échanges avec les partenaires régionaux et internationaux (notamment PII, PROE-PILN, DoC NZ, Initiative UICN EEE-OM, MNHN - Stratégie Nationale EEE, Centre de Ressources EEE) et assure, en tant que point focal pour la Nouvelle-Calédonie, la diffusion de ces informations auprès des points focaux extérieurs et des partenaires locaux.

Le CEN a par ailleurs contribué à un atelier de travail sur les EEE suite à l'invitation de l'Initiative UICN sur les EEE en outre-mer (10-14 février 2020, Martinique), y a exposé la stratégie EEE mise en œuvre en Nouvelle-Calédonie et a participé au COPIL de l'Initiative.



6

## EXPERTISES

Le PEE a été sollicité pour expertise, dans le cadre de projets locaux, nationaux et internationaux, et notamment par :

- la province Nord, en janvier 2020 pour participer à la réunion de lancement du projet de reconquête de la biodiversité par la mise en valeur des terres coutumières sur Touho, financé en partie par l'OFB ;
- la CPS, pour la participation à un atelier de préfiguration PROTEGE sur la thématique forestière en février 2020 ;
- la DAFE pour l'amendement du tome NC du 2<sup>ème</sup> rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde (FAO), en avril 2020 ;
- Noé Conservation, en mai 2020, pour échanger sur les EEE, les impacts et les moyens de lutte au bénéfice du programme « Palmiers et Conifères » ;
- le Gouvernement (DASS) et NEODYME, en août 2020, pour leur procédure d'identification des rongeurs dans le cadre de la Biosécurité et du Règlement Sanitaire International du Port Autonome.

## • CONTRIBUTION AUX ATLAS DES MAMMIFÈRES DE FRANCE - VOL. 2 :

### ONGULÉS ET LAGOMORPHES

Le PEE a été sollicité par le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle) en 2020 pour les derniers amendements sur les épreuves de la Monographie du Cerf de Java et la Monographie géographique sur la Nouvelle-Calédonie. L'impression de cet Atlas est prévue en décembre 2020.

### CARNIVORES ET PRIMATES

Le PEE a également été sollicité par le MNHN pour la rédaction de la Monographie géographique (NC) de l'Atlas Carnivores et Primates avec la collaboration de Pauline Palmas et Eric Vidal.

### RETOUR D'EXPÉRIENCE

En fin d'année 2020, le PEE a été sollicité par le Centre de Ressources Espèces Exotiques Envahissantes (OFB-UICN) pour la rédaction d'un retour d'expérience sur les tests de piégeage de la Tortue de Floride réalisés en Nouvelle-Calédonie. Cette publication sera mise en forme et diffusée par le Centre de Ressources début 2021.

7

## COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Parmi l'ensemble des actions de communication réalisées par le CEN en 2020, le PEE a contribué à un certain nombre d'entre elles.



Fête communale de Koné

- Dans le cadre du programme d'animation mis en œuvre par le CIE, sur financement CEN, 17 animations ont été réalisées auprès des scolaires (8 en province Nord et 9 en province Sud), pour un total de 372 enfants sensibilisés.

- Le PEE a par ailleurs :

- contribué à 4 interventions radio, 1 reportage vidéo, 7 articles de presse écrite, 4 fêtes, foires et salons et 4 présentations à des scolaires ;
- publié, par le biais du site internet du CEN ([www.cen.nc](http://www.cen.nc)) : 8 brèves, 1 vidéo (chaîne YouTube) et 11 publications Facebook ;
- publié et diffusé la 8<sup>ème</sup> lettre d'information technique « Plus d'info » sur l'actualité des EEE en Nouvelle-Calédonie et dans le monde.



Journée citoyenneté au Collège de Païamboué

- D'autre part, la stratégie de lutte contre les EEE à l'échelle pays et les actions du PEE ont été évoquées par les médias suivants :

- NC1ere (4 épisodes de l'émission radio « La touche verte » sur la thématique des EEE en NC et nombreux articles en ligne) ;
- Les Nouvelles Calédoniennes (articles de presse sur la lutte contre les EEE) ;
- Caledonia (reportage TV sur le projet REPRISE) ;
- Le magazine ZONES PROTEGEES (4 articles sur la lutte contre les EEE et leurs impacts).

- Enfin, l'équipe CEN PROTEGE a participé à plusieurs événements publics : Fête de l'eau (23/08/20), Fête de la nature (11/10/20), Fête de la science (12/11/20), Fête communale de Koné (21/11/20). Elle est également intervenue lors de la 10<sup>ème</sup> conférence du Pacifique Insulaire pour la conservation de la nature et des aires protégées (conférence virtuelle au « Pacific Battler Lounge : Managing Pigs in the Pacific » le 27/11/20).



# Annexes

## ANNEXE 1

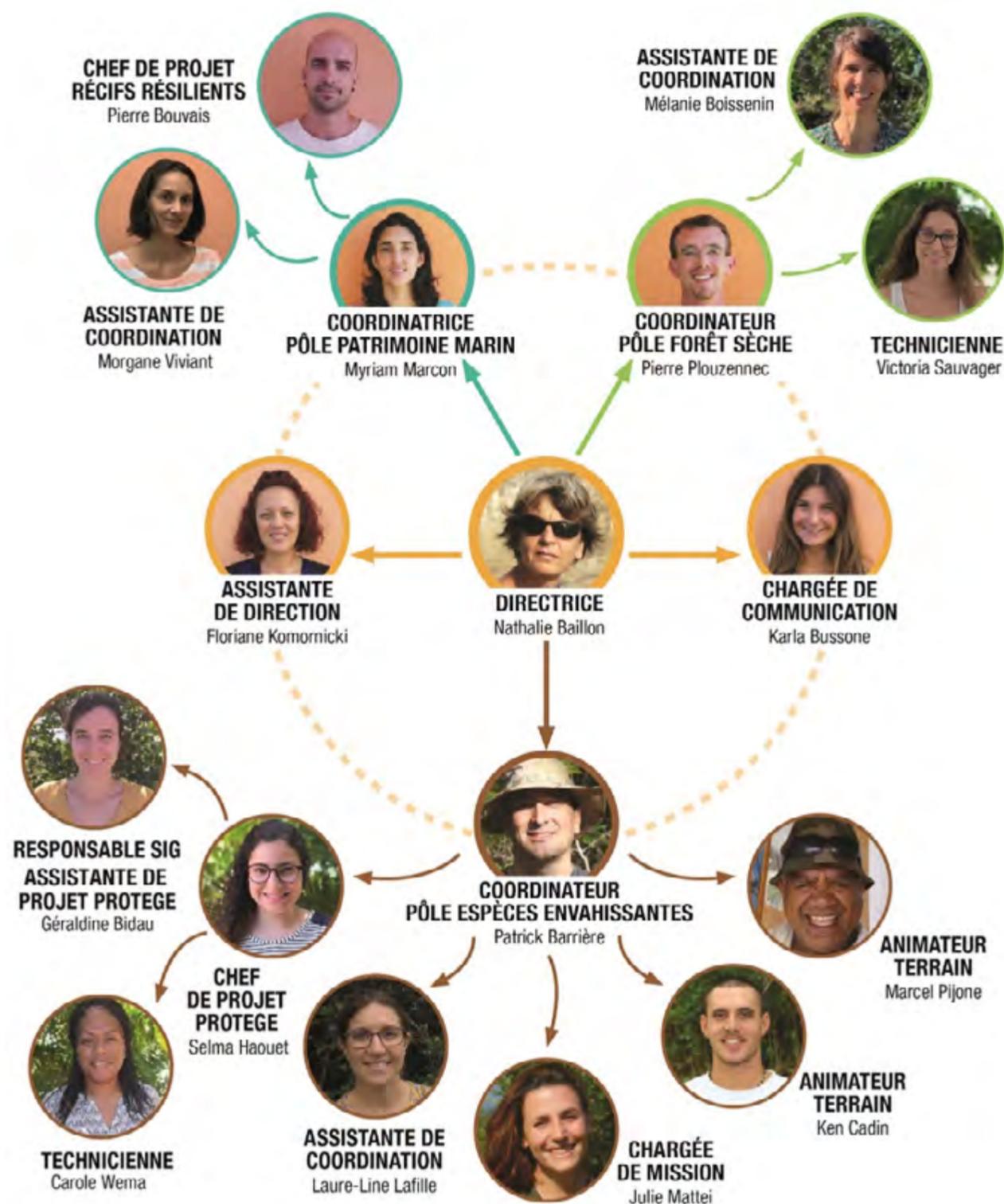
## • TABLEAU DES EFFECTIFS DU CEN EN 2020

	FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS PRINCIPALES - OBSERVATIONS
DIRECTION	Directrice	BAILLON Nathalie	Direction du CEN, coordination.
	Secrétaire / Assistante Direction	KOMORNICKI Floriane	Gestion administrative et suivi comptable.
	Chargée de communication	BUSSONE Karla	Elaboration d'une stratégie de communication ayant pour objectif la capitalisation et la valorisation des résultats du CEN, et la définition des axes prioritaires.
PÔLE PATRIMOINE MARIN	Coordinatrice	MARCON Myriam	Coordination des activités et des missions du Pôle Patrimoine Marin.
	Assistante	LUNEAU Laure (Janvier-Février)	Animation de la mise en œuvre technique et administrative du PAD en Nouvelle-Calédonie. Animation du réseau IFRECOR en Nouvelle-Calédonie. Assiste la coordinatrice du Pôle Patrimoine Marin.
	Chef de projet	BOUVAIS Pierre	Mise en œuvre du projet Récifs Résilients.
	Assistante	VIVIANT Morgane (Mars-Décembre)	Animation de la mise en œuvre technique et administrative du PAD en Nouvelle-Calédonie. Animation du réseau IFRECOR en Nouvelle-Calédonie. Assiste la coordinatrice du Pôle Patrimoine Marin.
PÔLE FORÊT SÈCHE	Coordinateur	PLOUZENEC Pierre	Coordination des activités et des missions du Pôle Forêt sèche.
	Assistante	NOUARD Julia (Janvier-Septembre)	Assistance au coordinateur, suivi et encadrement technique des sites et chantiers.
	Technicienne	SAUVAGER Victoria	Mise en œuvre des opérations de protection, de restauration écologique et de valorisation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.
	Assistante	BOISSEININ Mélanie (Septembre-Décembre)	Assistance au coordinateur, suivi et encadrement technique des sites et chantiers.

	FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS PRINCIPALES - OBSERVATIONS
PÔLE ESPÈCES ENVAHISSANTES	Coordinateur	BARRIERE Patrick	Coordination des activités et des missions du PEE.
	Assistante	VIVIANT Morgane (Janvier-Mars)	Gestion de la cellule de veille et de surveillance des espèces envahissantes, coordonne les différentes actions (de la détection d'une invasion à la coordination d'une réponse rapide appropriée), surveillance et suivi des sites à risques et des sites pilotes, assistance au coordinateur.
	Assistante	LAFILLE Laure-Line (Avril-Décembre)	Gestion de la cellule de veille et de surveillance des espèces envahissantes, coordonne les différentes actions (de la détection d'une invasion à la coordination d'une réponse rapide appropriée), surveillance et suivi des sites à risques et des sites pilotes, assistance au coordinateur.
	Chargée de gestion de données	MATTEI Julie	Analyse et saisie des données biologiques issues des mâchoires, gestion et développement de bases de données biologiques, production et saisie d'informations géographiques, analyse, traitement et production cartographique.
	Animateur terrain Iles Loyauté	PIJONE Marcel	Participation opérationnelle à la régulation et au suivi biologique des populations de cochons sauvages sur l'ensemble des Iles Loyauté.
	Animateur terrain Grande Terre	CADIN Ken	Coordination opérationnelle des opérations de régulation, au développement de méthodes de régulation et au suivi biologique des habitats et des populations de gros gibiers.
	Animateur Territorial/ Chef de projet PROTEGE/Thème EEE	NATIEL Christophe (Janvier-Septembre)	Coordination et mise en œuvre de la thématique EEE du projet PROTEGE
	Animatrice Territoriale/ Chef de projet PROTEGE/Thème EEE	HAOUET Selma (Septembre-Décembre)	Coordination et mise en œuvre de la thématique EEE du projet PROTEGE.
	Responsable SIG/BDD - Assistante chef de projet PROTEGE/Thème EEE	HAOUET Selma (Mars-Septembre)	Développement SIG et BDD environnementale. Assistance au chef de projet, gestion administrative.
	Responsable SIG/BDD - Assistante chef de projet PROTEGE/Thème EEE	BIDAU Géraldine (Septembre-Décembre)	Développement SIG et BDD environnementale. Assistance au chef de projet, gestion administrative.
	Technicienne suivi environnemental PROTEGE/Thème EEE	WEMA Carole (Août-Décembre)	Acquisition données environnementales sur les ongulés envahissants et leurs impacts, relevé de données géoréférencées, mise en place dispositifs de suivi environnemental, suivi des activités de terrain, information du public, diffusion et valorisation de supports de communication, sensibilisation et concertation sur les activités du projet.

ANNEXE 2

• ORGANIGRAMME DU CEN EN FIN D'ANNÉE 2020



ANNEXE 3

• MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <br><b>TOURTE-TROLUE Marie-Paule</b><br>(Haut-Commissariat)                 | <br><b>MAURER Céline</b><br>(Office Française de la biodiversité)             | <br><b>DJAIWE Jean-Pierre</b><br>(Nouvelle-Calédonie)                       | <br><b>WIMIAN Maurice</b><br>(Sénat coutumier) |
| <br><b>HONEME Christiane</b><br>(Province des îles Loyauté)                | <br><b>HEO Nadia</b><br>(Province Nord)                                      | <br><b>SUVE Françoise</b><br>(Province Sud)                                | <br><b>GERAUX Hubert</b><br>(WWF France)      |
| <br><b>TRON François</b><br>(Conservation internationale)                 | <br><b>POININE Alphonse</b><br>(Association des maires de N-C)              | <br><b>BERTHELOT Olivier</b><br>(Association française des maires de N-C) | <br><b>MERMOUD Jacky</b><br>(E.P.L.P)        |
| <br><b>DE LA BORIE DE LA BATUT Ulric</b><br>(Commissaire du Gouvernement) | <br><b>GODEFROY Yves-Marie</b><br>(Direction des finances publiques de N-C) | <br><b>GATEBLE Gildas</b><br>(IAC)  | <br><b>BAILLON Nathalie</b><br>(CEN)         |

ANNEXE 4

• MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE



ABDELGHANI-IDRISSI  
Moulay  
(HC-CMRT)



GATEBLE  
Gildas  
(IAC)



TESSIER  
Emmanuel  
(IFREMER)



JOURDAN  
Hervé  
(IRD)



AMIR  
Hamid  
(UNC)



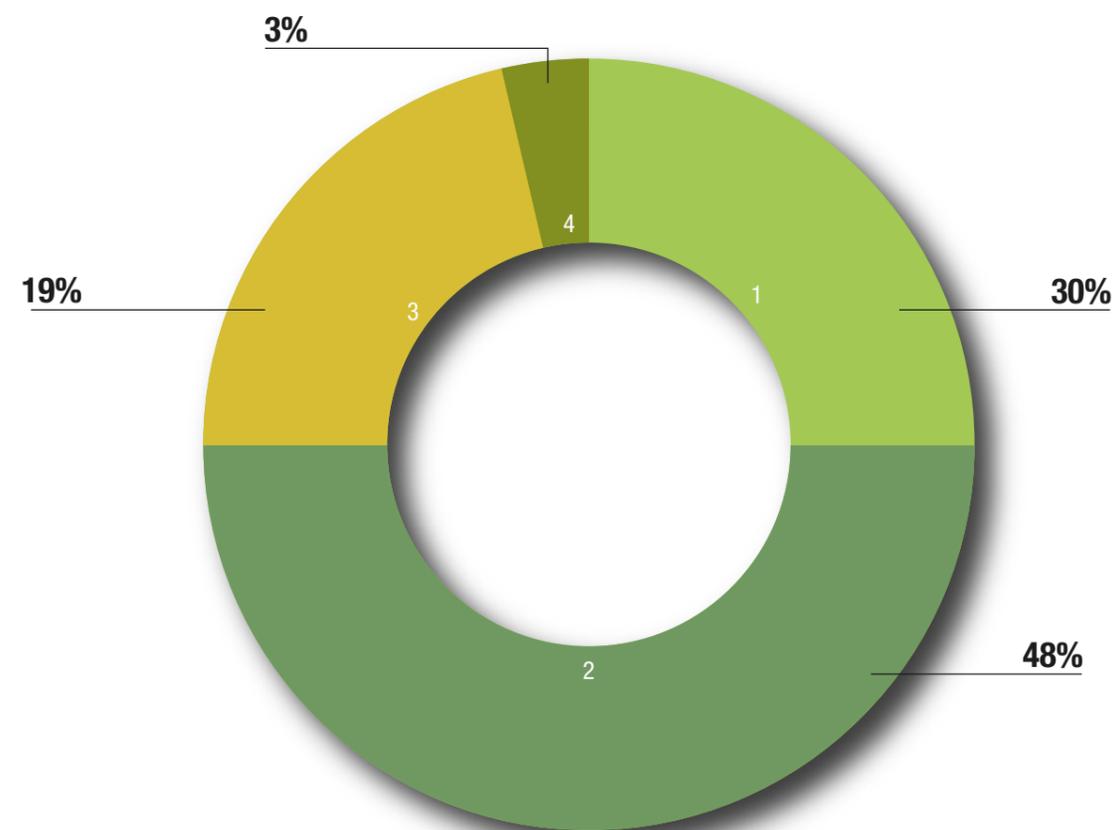
BAILLON  
Nathalie  
(CEN)



ANNEXE 5

• COMPTABILITÉ ANALYTIQUE PAR PÔLE (AU 31/12/2020)

PÔLE FORÊT SÈCHE



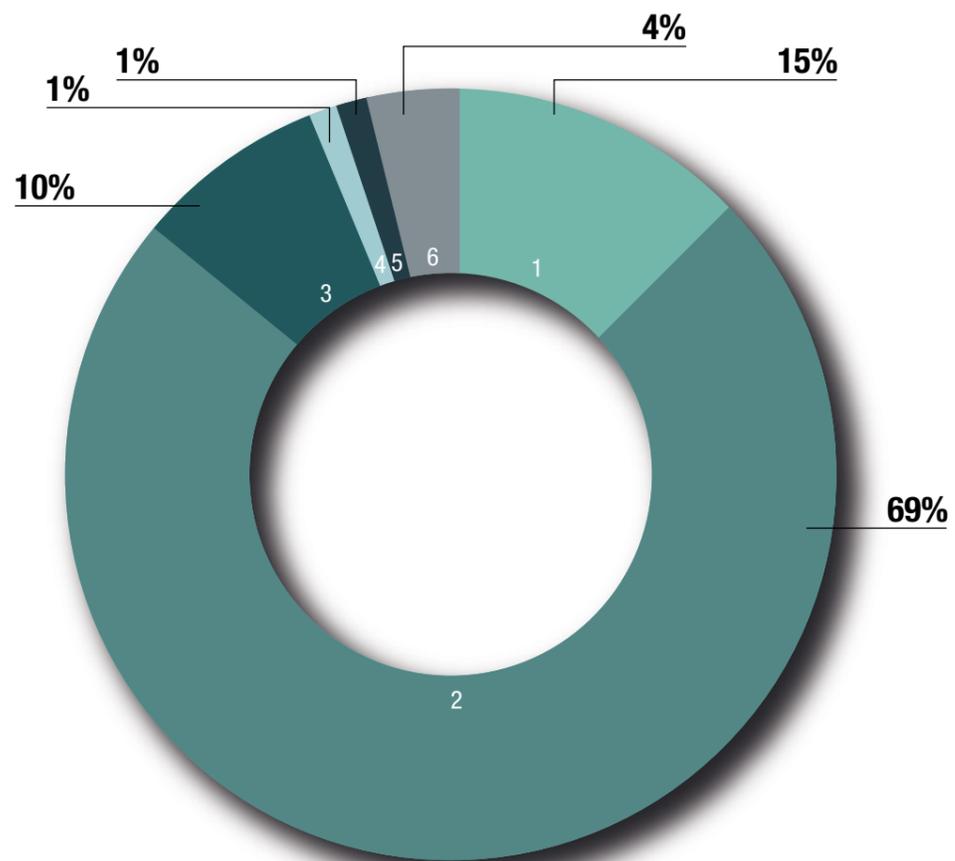
OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1. Doubler le rythme de protection physique des sites de FS du PFS, en passant de 300 ha à 600 ha, voire 700 ha de FS protégées physiquement.
- 2. Multiplier par 10 les surfaces reboisées, afin de parvenir à 200 ha d'ici 2023, tout en baissant les coûts unitaires.
- 3. Informer et coordonner.
- 4. Contribuer aux actions transversales du CEN.

ANNEXE 5

• COMPTABILITÉ ANALYTIQUE PAR PÔLE (AU 31/12/2020)

PÔLE PATRIMOINE MARIN



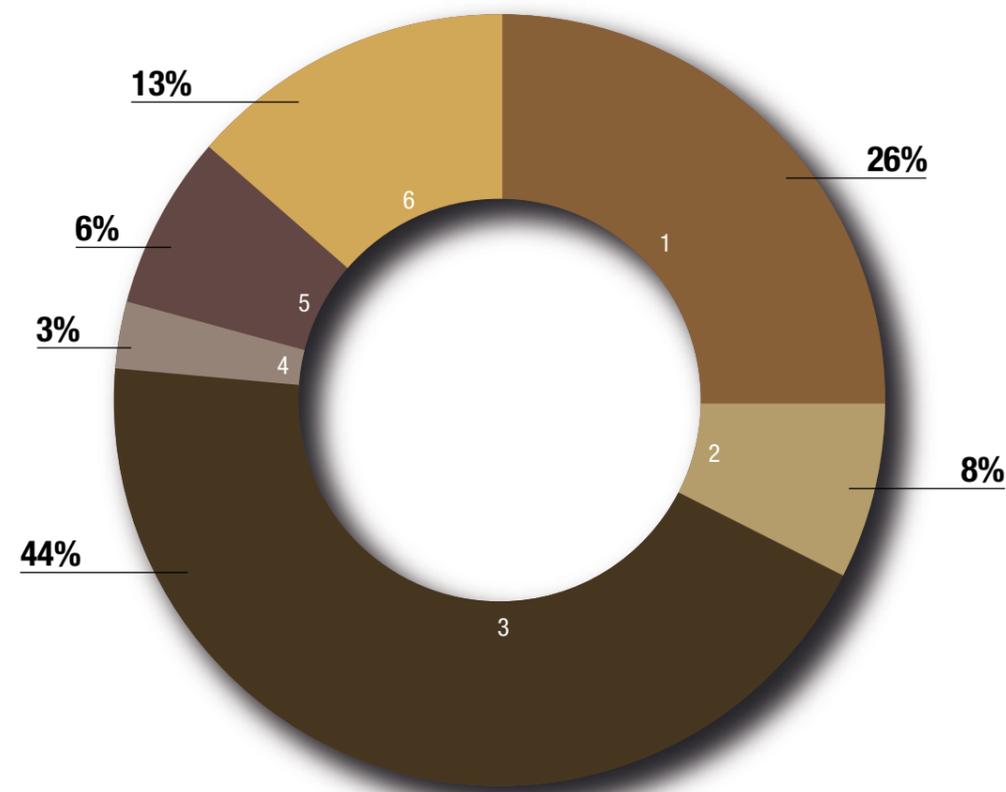
OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1. Renforcer la connaissance du public sur le patrimoine marin.
- 2. Soutenir les actions de gestion.
- 3. Coordonner.
- 4. Renforcer le réseau.
- 5. Expertiser.
- 6. Contribuer aux actions transversales.

ANNEXE 5

• COMPTABILITÉ ANALYTIQUE PAR PÔLE (AU 31/12/2020)

PÔLE ESPÈCES ENVAHISSANTES



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1. Prévenir et lutter activement.
- 2. Sensibiliser, communiquer, former et transférer.
- 3. Coordonner et animer.
- 4. Expertiser.
- 5. Contribuer aux actions transversales.
- 6. Actions PIL + PROTEGE PIL.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS  
DE NOUVELLE-CALÉDONIE

BP 10 | 98 860 Koné | Nouvelle-Calédonie

+687 47 77 04

[secretariat@cen.nc](mailto:secretariat@cen.nc)

[www.cen.nc](http://www.cen.nc)

